LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. — EDITION QUOTIDIENNE — Oscar McDonell, Directeur

10ème ANNEE, No. 26 — OTTAWA, MARDI 31 JUILLET 1888 — LE NUMERO : 1 CENTIN

O. NEVILLE
IMPORTATEUR DE VINS ET LIQUEURS EXTRA
97, Rue Rideau 97
entrée par le Marché By.
Epicerie de famille, porte voisine de M. Borthwick.

LE CANADA
FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....$4.00.
" en dehors de la ville.....3.00.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....$1.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL
OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS
118 rue St Patrice
414 et 416 rue Sussex

ACTUALITES

L'hon. John Carling est attendu ce soir.

L'hon. M. Bowell est parti aujourd'hui à 11 hrs pour Toronto.

Sir A. P. Caron doit arriver ce soir de Québec.

Sir Hector Langevin est arrivé aujourd'hui par le train de midi.

M Joseph Tassé, directeur de *La Minerve* est aujourd'hui à Ottawa.

On dit que l'hon. C. H. Tupper, ministre de la marine, prendra peut-être part à l'élection de Colchester.

Le département des travaux publics doit demander des soumissions bientôt pour la continuation d'un quai à la Baie St Paul.

Certains journaux de Québec donnent cours à la rumeur que l'hon. M. Angers doit abandonner sous peu le poste de lieut-gouverneur et rentrer dans la politique active comme chef de l'opposition.

La maladie de M. C. J. Coursol, M. P., qui est en ce moment à Saint Thomas de Montmagny, s'est aggravée à tel point qu'il a mandé son fils, de Montréal, en toute hâte.

On ne connait rien au département des chemins de fer, des prétendus changements sur le chemin de fer de l'Intercolonia, tels qu'annoncés par plusieurs journaux. Il est rumeur cependant depuis quelques mois que M. Schreiber doit accepter une position au C. P. R. à un salaire de $1200 par année.

MM. Beaudet et Desjardins ont reçu un contrat important du département des travaux publics, pour la construction d'une bâtisse considérable à la ferme expérimentale. Il y avait paraît-il un grand nombre de soumissionnaires, mais MM. Beaudet et Desjardins l'ont emporté, leur soumission étant la plus basse.

Une histoire du Canada par M. le juge O'Reilly, ancien président de la cour de Rouen, sera publiée sous peu. C'est un ouvrage volumineux. M. O'Reilly n'a jamais visité le Canada, mais il a obtenu d'excellentes données par l'entremise de son fils, M. Maurice O'Reilly qui a vécu longtemps à Montréal où il est bien connu.

Nous lisons dans "Le Courrier du Nord-Ouest :

On est rendu à Morris avec la construction du chemin de fer de la Vallée de la Rivière Rouge. A cette ville, il y a du matériel en quantité suffisante pour couvrir 26 milles du chemin, et le contracteur va en conséquence doubler le nombre d'hommes employés à poser les lisses. On espère maintenant arriver à Winnipeg dans deux semaines.

On dit que le président Carnot est très irrité du manque de convenances dont le roi Humbert a fait preuve en n'envoyant pas un aide-de-camp saluer le président de la République française alors que celui-ci était à Chambéry, près de la frontière d'Italie. En raison de cette violation flagrante de la courtoisie internationale, M. Carnot a reçu très froidement l'ambassadeur d'Italie lorsque celui-ci est venu le féliciter de son retour à Paris.

La tournée triomphale du président Carnot et la défaite récente du général Boulanger sont considérées comme des symptômes de bon augure pour l'avenir de la France.

La plupart des voix obtenues par le général Boulanger dans le département de l'Ardèche lui ont été données par les électeurs monarchistes. Depuis ces élections, le parti conservateur a abandonné le général.

Il y a cent ans vendredi dernier que Frédéricton existe comme capitale du Nouveau-Brunswick. Ce fut le 20 juillet 1788, que Thomas Carleton, premier lieutenant gouverneur du Nouveau-Brunswick fit l'ouverture de la législature à Frédéricton, les sessions 1786 7 ayant été tenues à Saint-Jean, alors capitale de la Province. L'édifice dans lequel fut tenue la première assemblée législative à Frédéricton, est encore debout c'est la troisième bâtisse plus bas que l'hotel Queen et elle se trouve vis-à-vis de la banque British North America. C'est la plus ancienne des maisons historiques de Frédéricton. Tout le monde sait que c'est seulement en 1784 que le Nouveau-Brunswick a été formé en province séparée, car avant cette date il faisait partie de celle de la Nouvelle-Ecosse.

Depuis plusieurs années plusieurs marchands de bois des Chaudières occupent le terrain du gouvernement pour les cours à bois. Ces terrains avaient d'abord été loués du gouvernement, à un prix fixe par année ; il y a de ça déjà longtemps. Depuis plusieurs de ces propriétés ont été transférées en tout ou en partie à d'autres marchands, jusqu'à un tel point, que plus de la bonne moitié de ceux qui étaient les premiers locataires sont maintenant disparus. Ces changements ont donné lieu, à beaucoup de malentendus entre locataire et propriétaires. Afin de régler la difficulté une fois pour toutes, le Gouvernement a décidé de faire arpenter ce terrain, de déterminer exactement le nombre de pieds occupés par chacun et le prix du loyer sera réglé à tant du pied carré. M. Eug. Lafleur, ingénieur civil, a été chargé de ce travail et nous sommes persuadés qu'entre les mains de ce M. l'ouvrage sera fait à la satisfaction pleine et entière des partis intéressées.

LES VRAIS ENNEMIS.

"Les sauvages sont tranquilles et resteront tranquilles pourvu que les politiciens veuillent bien les laisser tranquilles."

Ainsi s'exprimait l'autre jour un des hommes qui connaissent le mieux le Nord-Ouest et qui sont le mieux en état de le connaître, l'hon. M. Royal, le nouveau lieutenant-gouverneur de cette région.

C'est une parole profonde et pleine de vérité, qui résume toute la politique du Nord-Ouest.

Les sauvages et les métis seraient restés tranquilles et ne se seraient jamais révoltés, si ceux que M. Royal appelle les politiciens ne les avaient excités à la révolte.

Riel était un "politicien" qui travaillait pour son propre compte tout en faisant semblant de travailler pour le compte des métis.

De même, les politiciens du Bas-Canada, du parti libéral-castor, étaient des politiciens travaillant pour leur propre compte, tout en prétendant travailler pour la cause nationale.

Le véritable fléau de la Confédération, c'est cette vengeance de politiciens sans âme et sans scrupules, ce n'est pas la population métisse et sauvage, qui resterait tranquille, comme l'a dit M. Royal, s'ils la laissait tranquille. Ce sont eux qui se réjouissent chaque fois qu'il arrive un malheur, et qui font surgir le malheur lorsqu'il ne vient pas de lui-même. Ils intriguent partout à la fois, depuis la Nouvelle Ecosse jusqu'à la Colombie, pour provoquer des mécontentements, voire même des révoltes, au détriment du pays mais à leur propre profit et au profit des annexionnistes.

L'ennemi de la Confédération, l'ennemi du pays, l'ennemi de la nationalité, c'est ce parti de faux nationaux, qui sont toujours prêts à sacrifier les intérêts les plus chers à leur cupidité et leurs haines personnelles. Ce sont eux les véritables sauvages, le véritable péril national.

—*La Minerve.*

LA LOI DE COLONISATION.

Tous les journaux s'occupent depuis quelque temps de la loi de colonisation passée à la dernière session de la législature de Québec. Pas un journal, jusqu'à présent, semble être renseigné sur cette loi.

Nous croyons tout de même devoir citer l'opinion des journaux sur cette loi, le district d'Ottawa étant un des plus intéressés. Nous reproduisons de *La Presse* :

De la *Patrie* du 25 :

La *Gazette* vient de s'apercevoir qu'elle avait crié beaucoup trop tôt.

L'honorable M Brysson a démontré aux marchands de bois qu'ils avaient grand tort de crier aussi fort parce qu'ils étaient parfaitement garantis par la loi passée à la dernière session, qui leur donne deux ans et demi pour couper le bois sur les lots avant la délivrance du ticket de location, pendant que le colon ne peut, durant la même époque, couper que 10 acres pour son usage personnel.

Les défenseurs du Capitole ont encore crié trop tôt.

Si, comme la *Patrie* le dit et comme nous l'avons appris d'autre source (car nous n'avons pas encore vu le bill tel que modifié par le conseil et sanctionné par le chef de l'Exécutif), le marchand de bois a 30 mois pour enlever le bois sur le lot du colon, ce dernier n'a pas à se féliciter non plus le gouvernement. Loin d'être une amélioration, ce serait une aggravation de son sort. Aujourd'hui, le marchand de bois n'a droit d'enlever le bois que depuis la date du permis d'occupation du colon jusqu'au mois d'avril suivant ; ce droit cesse alors d'une manière absolue et le colon reste roi et maître chez lui.

Mais si l'on donne trente mois au marchand de bois pour faire *nettoyer* le lot du colon de tout ce qu'il y a de bois marchand, et si durant ce temps le colon lui-même ne peut défricher que 10 acres pour son usage personnel, la *Gazette* avait tort de s'alarmer pour le marchand de bois et *La Presse* n'avait pas raison de tant se réjouir pour le colon.

Dans ce cas, nous aussi, aurions eu tort de crier trop tôt et nous aurions joué, au grand amusement de la *Patrie*, le rôle d'oies du Capitole.

Nous allons bien voir avant quelques jours ; il sera toujours temps de régler ce petit compte.

Nous devons faire remarquer à nos deux confrères que l'hon. M. Brysson, dans une lettre adressée à l'*Evening Journal*, nie avoir dit aux marchands de bois ou à d'autres que la loi accordait un délai de 30 mois pour couper le bois sur les lots. Dans ce cas-là attendons le bill.

NOYE DANS LE CANAL.

M. A. N. Greenfield trouve la mort en se baignant.

Au moment où l'on venait de mettre sous presse, hier, on nous apprenait la fatale nouvelle de la noyade de M. A. N. Greenfield, du département des Chemins de fer et Canaux, arrivée dans le canal Rideau, près des terrains de l'Exposition.

Le défunt qui était bien connu à Ottawa s'était rendu hier après-midi après son lunch près des terrains de l'Exposition afin de prendre un bain dans le canal ; il était accompagné de MM. James E. Maloney, Dick Cuthbert et Charles Kelly. Ce dernier et M. Greenfield se rendirent sur le petit quai à quelque distance de l'endroit où l'on construit la salle des machineries.

M. Greenfield qui passait pour un excellent nageur se mit à l'eau et fut pris des crampe immédiatement ce qui a été cause de l'accident que nous avons à relater aujourd'hui. C'est au moment où après avoir nagé la distance d'à peu près trente verges que l'infortuné Greenfield s'enfonça tout à coup dans l'onde perfide aux yeux de son compagnon Kelly qui, croyant qu'il plongeait n'y fit nulle attention. Ce n'est qu'en s'apercevant que son compagnon retardait à reparaître que Kelly fit des recherches, mais ce fut en vain, la mort avait déjà accompli son œuvre.

Aussitôt que la triste nouvelle eut été répandue parmi les amis du défunt on se hâta de faire des perquisitions pour retrouver le cadavre ; durant une heure, à l'aide de perches, on s'efforça de faire revenir le cadavre à la surface ; finalement M. Dan R. Macdonald qui passait à ce moment en légère embarcation, plongea à diverses reprises sans même enlever ses vêtements et réussit à retirer de l'eau le corps du malheureux Greenfield que l'on fit transporter à sa résidence vers les 4 heures, dans une express. A part une légère blessure près de l'œil causée par les perches, le défunt paraissait dans un état aussi naturel que s'il avait dormi.

M. Greenfield était natif de Amherst, Nouvelle-Ecosse, et était commis de deuxième classe dans le département des Chemins de fer et Canaux. Il était âgé de 30 ans et était employé dans ce département depuis près de dix ans. Il était aussi secrétaire du club de Crosse "Capital". Le père du défunt est décédé il y a quelque temps à Amherst où sa vieille mere réside encore actuellement.

Cette pénible noyade a causé une profonde sensation hier dans les cercles de la haute-ville où Greenfield était généralement connu et estimé.

L'ENQUÊTE.

Le coronor Wright ayant été notifié se rendit à la Cushing House où les jurés dont les noms suivent furent assermentés :

W. McKay, A. W. Cameron, N Cardinal, A. Potvin, M. Fynn, F. Macdougall, F. Lynch, R H. Holmden, J Parker, R. Peden, M Duffy, R Brewer, T Cantey, W G Lampey.

M. F Lynch fut choisi comme foreman. Le coroner annonça que l'enquête était tenue parce que le défunt portait une blessure sur la tête.

Charles Kelly, le cocher qui avait conduit le défunt sur les terrains de l'Exhibition fut le premier entendu et raconta ce qui s'était passé avant l'accident et que nous avons relaté ci dessus.

Le Dr Aorsey fut ensuite interrogé et dit que la blessure a été causée, d'après lui, par les perches à l'aide desquelles on a fait des perquisitions au fond de l'eau.

Richard Guthrie corrobora le témoignage précédent de même que MM Mattice, Maloney et Macdonald.

Après une consultation de quelques minutes le verdict suivant fut rendu : "Que le dit Arthur Narraway Greenfield s'est noyé accidentellement en se baignant"

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui à 4 h de la résidence de M. R Brewer, 103 rue Nepean jusqu'à la gare du chemin de fer Canada Atlantique L'enterrement aura lieu à Amherst, N E

Un demandeur immédiatement

Un bon barbier trouverait de l'emploi de suite chez M. St Louis, barbier-coiffeur, coin des rues Elgin et Sparks. Plus haut prix payé (à la semaine.)

F. G. LAVERDURE & CIE

MARCHANDS-FERRONNIERS

SORBETIERES POUR LA CREME A LA GLACE, GLACIERES, PINCES A GLACE, MOULINS POUR L'HERBE, TOILE METALLIQUE, PRESSES A FRUITS, PRESSES A VIN

BOYAUX "HOSE" EN CAOUTCHOUC ET EN COTON A BON MARCHE

69 & 75, RUE WILLIAM.

O. R. N. Co.

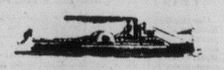

LIGNE QUOTIDIENNE DE VAPEURS

—ENTRE—

Ottawa et Montréal

COMMENÇANT

LE 10 MAI, 1888.

Le superbe bateau à vapeur en fer EMPRESS, (construit spécialement pour la commodité des touristes) partira du Quai de la Reine tous les jours à 7.20 du matin, avec des passagers et du fret.

La moins coûteuse et la seule ligne par eau jusqu'à Montréal, traversant les rapides de Lachine et passant sous le Pont Victoria.

Les passagers pour les stations balnéaires trouveront un grand avantage par cette route. Les bateaux viennent accoster près des vapeurs pour Québec à Montréal.

La voie la plus agréable et la plus directe pour se rendre aux célèbres "Caledonia Springs"

Excursions du samedi à Grenville et retour, 50 centins.

Billets obtenus de l'agent, M. E. King, rue Sparks où à bord du bateau. Toutes informations reçues au bureau de l'agent, Quai de la Reine.

R. W. SHEPHERD, Jr.
Ottawa, 1 mai 1888.—jmo. Gérant.

Le Benefice est pour vous.

MESSIEURS.—Il y a quelque temps, j'ai ordonné 10 caisses de chaussures pour dames directement de la manufacture

Etant en fête (où j'étais-je moi-même lorsque j'ai donné l'ordre), ils m'ont envoyé au lieu de cela 10 caisses de chaussures pour hommes.

Le résultat de notre correspondance à ce sujet a été que je devais garder les chaussures et les vendre à prix réduits. C'est ce que je fais en ce moment.

Je vends ces chaussures pour hommes, à $1.25. Ne l'oubliez pas, s'il vous plaît! Venez me voir, et probablement que je vous en vendrai une ou deux paires.

CHAS. J. BOTT,
119, RUE RIDEAU. 4-4m-38-1a

GRANDE OUVERTURE

—D'UN—

MAGNIFIQUE MAGASIN

—DE—

TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES, VERNIS, ETC., ETC.

Nous exécuterons aussi toutes sortes d'ouvrages à fresque et décorations en papier de tout genre. Venez nous voir avant d'aller ailleurs. Tout ouvrage sera garanti.

BELAND & LEMIEUX.

Résidence privée : 268, rue de l'Eglise.
22m-1a Magasin : 31, rue Duke, Chaudière.

A VENDRE

Une bonne maison, plastrée en dehors et au dedans avec une galerie sur le devant ; de 20 sur 30 pieds de profondeur avec en plus un acre de terre. Cette propriété est située à Ste-Templeton, à proximité de la gare et à six milles de la Pointe à Gatineau. Conditions des plus faciles S'adresser à

Dame Vve N LALONDE
Coin des rues Clarence et Cumberland

FAITS PROUVÉS.

Parmi les nombreuses maladies auxquelles l'Eau St. Léon a été considérée comme un remède certain et durable, nous mentionnerons la dyspepsie, les bâtiments d'estomac, la constipation, la maladie du foie, la bronchite. Quand au rhumatisme, l'Eau St Léon est d'une vertu incroyable. Nous prions particulièrement de porter toute votre attention aux certificats que nous publierons sous peu de jours.

Cette Eau sans égale se vend au No. 534½ rue Sussex.

N.B.—12 bouteilles : "Bon pour un verre" pour 25 centins

ON DEMANDE.

Une servante, et une fille commis pour le magasin. Une qui aurait de l'expérience serait préférée. De bons gages seront payés.

TRUDEL & FRERE,
No 540 rue Sussex

Je Vends en Gros

Brandy de Bisquits, Debouche & Cie. en caisses, ½ oct., (pintes et bouteilles).

Gin de De Kuyper, en caisses, ½ oct., rouges, vertes et blanches, importation directe.

Gin de Keys, en caisses rouges et vertes.

Brandy de Hennessey, en caisses, (pintes).

Whiskey irlandais de Burk's.

Rhum de la Jamaïque.

Rye de Walkers, (1883), en caisses et en quantités.

Rye, Proof et "High Wines" de Gooderham & Worts.

CIGARES.

Seul agent pour les *Upper X.*

En magasin, *Bill Nye* et *Peg Tops.*

BIERES ET PORTER.

Bass, Dow's, McCarthy's, Carling, Toronto, Bowie & Bates, Dublin Stout.

JOHN CASEY,

IMPORTATEUR DIRECT

294 et 296, RUE DALHOUSIE,
117, 118, RUE CLARENCE

Vente de Woodcock

ET EFFORTS EXTRAORDINAIRES

—POUR—

Plaire aux Dames d'Ottawa.

Par une multitude de circonstances incontrolables et ne trouve for de laisser "Le Magasin distingué de modes" le 1er Août prochain, et pour réduire mon immense assortiment d'articles de modes de 1er choix, etc., et pour procurer des chances égales aux pareilles à mes amies et à mes pratiques, comme souvenirs de mon court séjours dans la capitale, je ferai les réductions suivantes sur tous les achats faits après le 2 mai, à mon magasin, viz :

5 par cent déduit sur $1. et au-dessous de $3
10 par cent déduit sur $3 et au-dessous de $6
15 par cent déduit sur $6 et au-dessous de $10
20 par cent déduit sur $10 en montant.

Dames d'Ottawa, venez en tout hâte, et assurez-vous d'un véritable bargain dans les garnitures de mode, chapeaux sans garniture gants, giletts, châles en laine, tuques et vêtements de dessous au

Magasin distingué de modes

No. 39 Rue Sparks

On demande 2 dames comme commis.

Ottawa, 24-3-88—1a

Incendie de Hull.

PHOTOGRAPHIE

du dernier grand incendie de Hull, photographies de l'église de Hull en flammes et toutes sortes de photographies à grande réduction chez

NAPOLEON BELANGER.
No 140 Rue Sparks, Ottawa.

N. Faulkner & Fils

IMPORTATEURS DE

Chapeaux et Merceries,

111, Rue Rideau

OTTAWA.

N. B.—Essayez nos Chemises de couleur non repassées à 40 cts.

VINAIGRES

VINAIGRERIE DE KINGSTON.

A. HAAZ & CIE,

MANUFACTURIERS

de Vins Blancs, Cidre, Malte et autres VINAIGRES

Garantis Purs sous tous les Rapports.

EN VENTE A OTTAWA

Par tous les Principaux Epiciers.

VOITURES DE PLACE

DE PREMIERE CLASSE.

Communication téléphonique en tout temps

266, rue Saint-Patrice, Ottawa.

1 12 87-8 GUSTAVE RICARD

BONNE NOUVELLE!

J'ai le plaisir d'annoncer à mes nombreuses pratiques que j'ai fait l'acquisition d'un magnifique carosse qui surpasse tout ce qu'il y a à Ottawa. J'invite le public à venir me voir avant d'aller ailleurs

MOISE LEPINE

No. 163 Rue St. André. 2-4-88 6m

Le Pianoforte

NEWCOMBE

Le meilleur dans le monde.

Orgues depuis $55 en montant

CONDITIONS D'ACHATS FACILES

W. F. Coates & Cie

No 64, RUE BANK,

OTTAWA

19m-2-p.s.

Echos et Nouvelles.

Alarme de feu.

Hier, vers 5½ hrs. p. m., une alarme appelait les pompiers à l'encoignure des rues St André et Friel, pour un commencement d'incendie. Dommages insignifiants.

Courte séance

Le comité du Feu et de l'Eclairage a tenu une séance hier soir, tel qu'annoncé ; les échevins Durocher, président, Cox et Gordon et le chef Young étaient seuls présents. Le comité profita de l'occasion pour certifier les comptes du mois et la séance fut close.

Accident

Un jeune garçon du nom de Wansley, de New Edinburgh, s'est fracassé la jambe hier matin, à la suite d'une chute de cheval. On transporta le blessé à l'hôpital protestant où il fut mis sous les soins des médecins.

A nos lecteurs

Les amis de notre feuille qui ont pu se convaincre que nous n'épargnons rien pour leur être agréable constateront, aujourd'hui, avec plaisir que nous avons fait de nouvelles améliorations à notre journal ; à l'avenir les types employés seront plus petits ce qui permettra de donner plus de matière à lire; nous avons aussi fait l'acquisition de types neufs, ce qui ne manquera pas d'ajouter à l'apparence du *Canada.*

Nouveaux chevaliers.

On lit dans le *Ballarat Star*, publié à Ballarat, Australie :

"Nous avons appris par cablegramme la nouvelle que Sa Sainteté Léon XIII avait élevé au titre de Monsignor Dean Hoyne, de Ballarat et l'archi-diacre O'Dowd, de Warrnambool, et que MM. D. Brophy, J. P., et J. Coghlan, J. P., de Ballarat, ont été en même temps faits chevaliers de l'Ordre St. Grégoire."

M. Brophy, dont il est ici fait mention est le frère de M. J. P. Brophy, du département des Postes d'Ottawa.

Autre accident.

Hier soir, au moment où l'alarme venait d'être donnée, plusieurs petits garçons se hâtaient de se rendre sur les lieux lorsqu'arrivés sur la rue O'Connor, un d'entre eux, à peine âgé de cinq ans fut renversé par un cheval sortant d'une cour à une allure plus que modérée. L'enfant a reçu des blessures sévères par le cheval et l'une des roues du véhicule.

Cet accident devrait servir d'exemple à ceux qui sont dans l'habitude de faire passer leurs chevaux sur les trottoirs comme s'ils étaient sur un champ de course. Ne serait-il pas préférable que tout cheval à qui l'on doit faire traverser un trottoir soit tenu à la bride ? Nous croyons que ce serait le moyen le plus sûr pour mette en sûreté les piétons, qui à tout instant sont obligés de rebrousser chemin pour éviter d'être renversés par un cheval sortant au pas accéléré d'une porte cochère.

Personnel.

Nous avons mentionné hier dans notre rapport de la Cour de Police le nom de M. Alphonse Larocque de la rue Murray. Notre reporter a été mal informé à ce sujet, la personne en question n'est pas de la rue Murray.

Notes religieuses

La retraite annuelle des prêtres de l'archidiocèse d'Ottawa commencera ce soir au Collège d'Ottawa pour se terminer dimanche matin. On annonce qu'une centaine de prêtres prendront part à cette retraite qui sera suivie du Synode Ecclésiastique.

—Les prières du mois de Ste Anne, à l'église Ste Anne, se continueront demain et jeudi, vu l'octave de Ste Anne.

Comités Civiques.

Le comité des Propriétés se réunira à 4 hrs aujourd'hui.

Ce soir à 7.30 aura lieu une réunion du Bureau de Santé.

Le comité des Impressions se réunira aussi ce soir à la même heure.

Des voyageurs.

Il est arrivé ces jours derniers des chantiers de la rivière Pittewawa plusieurs escouades de voyageurs. Durant l'après midi d'hier et ce matin, ces nouveaux arrivants ont causé une assez vive animation sur la rue Murray, où ils étaient descendus pour la plupart, en chantant, dansant et se bousculant même à qui mieux mieux pour faire diversion avec le travail ardu des chantiers, sans doute.

Ces hommes s'accordent à dire que l'eau est très basse dans les rivières actuellement et qu'à moins de grandes pluies on aura des difficultés à surmonter pour la descente du bois. Le feu dans les limites à cet endroit a causé des dommages considérables, ajoutent-ils, qui se montent à plusieurs milliers de piastres. Ces voyageurs qui s'attendent à un nouvel engagement sous peu, semblent bien décidés à profiter des quelques jours qu'ils ont à passer dans la ville.

Mariage fashionable

Ce matin, dès avant huit heures, la place de la Basilique était encombrée d'une foule de curieux attendant avec impatience l'arrivée *des gens de la noce.* L'attente ne fut pas de longue durée car quelques minutes après l'heure annoncée pour la cérémonie, une longue file de carrosses à deux chevaux vint s'arrêter en face de l'Eglise, où mirent pied à terre les futurs époux avec leur innombrable suite, c'est-à-dire M. J. P. Brennan, Mademoiselle Rose O'Reilley, leurs huit filles et huit garçons d'honneur, et les amis des deux familles.

La cérémonie a été présidée par le Révd M. McGovern.

Le temps qu'il fait

Ce matin, dès à bonne heure, le temps annonça de la pluie prochaine et l'on crut que les vœux de tous et des cultivateurs en particulier seraient exaucés, cependant il n'en fut rien, car c'est à peine s'il tomba une légère ondée qui n'eut pas même l'effet d'abattre la poussière dont nos rues sont remplies. La chaleur a continué à se faire sentir durant tout le jour, tempérée quelque peu néanmoins par une petite brise.

Pèlerinage des Irlandais.

Tous les arrangements sont faits pour le pèlerinage des catholiques de langue anglaise, à Ste Anne de Beaupré le 14 courant. Les Révds P. Holland et McGovern auront la direction du pieux voyage qui comprendra des pélerins de Pembroke, Almonte, Arnprior, Kemptville et autres endroits environnants. Le voyage se fera par voie du chemin de fer Pacifique Canadien jusqu'à Montréal et de là à bord du bateau "Canada" jusqu'à Ste Anne. On croit que près de 1000 pélerins prendront part à ce voyage.

REDUCTIONS SPECIALES

Nous avons réduit spécialement pour cette semaine, un grand assortiment de Parasols d'été.

Parasols crême à 35 cts. valant 80 cts.
Parasols crême à 50 cts. valant 75 cts.
Parasols crême à 60 cts. valant $1.40.
Parasols crême à 75 cts. valant $1.75.
Parasols noirs et blancs à $2 valant $10.
Parasols en dentelle noire à $2 val. $10.
Parapluies en soie noire très durable à $1.40 valant $2.

Garnitures Orientales

GARNITURES ORIENTALES

Garnitures Orientales

Nous avons réduit toutes nos garnitures orientales. Nous en avons de toutes couleurs et de tous les prix.

Garnitures à	35 cts.	valant	70 cts.
"	45	"	85 cts.
"	60	"	$1 00
"	75	"	1 45
"	95	"	2 00
"	$1 20	"	2 50
"	1 45	"	3 00
"	1 65	"	3 50

Dentelles étroites pour appareiller, toutes offertes à grande réduction.

Au Bon Marché !

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. LE PAPE LÉON XIII

AUX ÉVÊQUES IRLANDAIS

A Nos vénérables Frères les évêques d'Irlande

LEON XIII, PAPE

Vénérables Frères,
Salut et bénédiction apostolique.

Souvent, du haut de ce Siege Apostolique, Nous avons tourné Nos pensées et Nos sollicitudes vers vos concitoyens catholiques, et plusieurs fois les sentiments dont Nous sommes animé à l'égard de l'Irlande ont été consignés dans des documents publics, de façon à apparaitre clairement aux yeux de tous tels qu'ils sont. Outre les dispositions que, dans les années précédentes, la Sacrée Congrégation de la Propagande a prises, par Notre autorité, au sujet de l'Irlande, les deux Lettres que Nous avons écrites à Notre vénérable Frère le cardinal MacCabe, archevêque de Dublin, parlent assez haut ; il en est de même du discours que Nous avons récemment adressé à de nombreux catholiques de votre nation, qui Nous ont offert non seulement leurs félicitations et des vœux pour Notre bonheur, mais encore l'expression de leur reconnaissance pour Notre affection éprouvée envers les Irlandais. Dans ces derniers mois, enfin, lorsqu'on a résolu d'élever, dans cette ville de Rome, une église en l'honneur de saint Patrice, le grand apôtre de l'Irlande, Nous avons appuyé de grand cœur ce dessein et Nous aiderons, selon Nos moyens, à l'exécuter.

Cette paternelle affection subsistant en Nous toujours la même, Nous ne pouvons dissimuler que Nous avons reçu avec peine et affliction les nouvelles récentes qui sont venues d'Irlande. Nous voulons parler de l'excitation inopinée des esprits qui s'y est produite soudainement, parce que la Sacrée Congrégation du Saint-Office a déclaré qu'il n'était pas permis de pratiquer la façon de combattre qu'on appelle *plan of compaign* et *boycotting*, dont plusieurs faisaient déjà usage. Et ce qu'il y a de plus regrettable, c'est qu'il se trouve nombre d'hommes qui convoquent le peuple à des réunions tumultueuses ; dans ces réunions, des opinions inconsidérées et dangereuses sont émises et l'autorité du décret n'est pas épargnée ; de fausses interprétations en détournent considérablement le sens et la portée. Bien plus, on conteste qu'il lui soit dû obéissance, comme si le propre et vrai office de l'Église n'était pas de juger de l'honnêteté et de l'immoralité des actes humains.

Cette façon d'agir est loin d'être d'accord avec la qualité de chrétien qui demande la compagnie de ces vertus : la modération, le respect, l'obéissance au pouvoir légitime. Il ne convient pas, en outre, dans une bonne cause, de paraitre imiter ces hommes qui cherchent à obtenir par le désordre ce qu'ils reclament sans droit. Et cela est d'autant plus grave que Nous avons considéré toutes choses avec soin, de façon à avoir une connaissance complète et exacte de votre situation et des causes de plaintes du peuple. Nous avons des autorités auxquelles il est dû créance : Nous vous avons interrogés vous-mêmes ; de plus, Nous vous avons envoyé, l'année dernière, un légat, homme habile et sage, pour s'enquérir avec un soin extrême de la vérité et nous la transmettre fidèlement. Le peuple irlandais Nous a même spécialement et publiquement remercié de cet acte de sollicitude. Est-ce donc qu'il n'y a pas de témérité à prétendre, comme l'on fait, que Nous avons jugé une cause que Nous ne connaissions pas assez ? Surtout lorsque nous réprouvons ce que s'accordent à réprouver tous les hommes droits qui, n'étant pas mêlés à cette querelle, jugent des choses avec calme.

On ne peut non plus, sans injustice, soupçonner que la cause de l'Irlande ne Nous tient pas à cœur et que Nous nous préoccupons peu du sort du peuple chez vous. La situation dans laquelle se trouvent les Irlandais Nous est, au contraire, plus sensible qu'à personne et Nous désirons ardemment qu'ils puissent recouvrer la prospérité et jouir enfin de la paix à laquelle ils ont droit. Nous ne leur avons jamais refusé le droit de lutter pour obtenir une amélioration de leur situation ; mais faut-il supporter pour cela que cette lutte donne lieu à des méfaits ? C'est précisément parce que, sous l'influence des passions et par suite de l'intervention des partis politiques, des moyens licites et illicites peuvent être employés pour la défense de la même cause que Nous nous sommes constamment efforcé de démêler ce qui est honnête de ce qui ne l'est pas et de détourner les catholiques de tout ce que la morale chrétienne réprouve. C'est pourquoi Nous avons exhorté les Irlandais, en temps opportun, à se rappeler leur foi catholique et à ne jamais rien entreprendre qui soit contraire à l'honnêteté naturelle ou réprouvé par la loi divine. Le décret récent ne peut donc les avoir surpris, d'autant moins que vous mêmes, vénérables Frères, réunis à Dublin en 1881, aviez engagé le clergé et les fidèles à s'abstenir de tout acte contraire à l'ordre public ou à la charité, par exemple tels que se refuser à l'accomplissement des obligations auxquelles on est tenu de droit, faire tort à quelqu'un dans sa personne ou dans ses biens, résister par la force aux lois faites en vue du bien général, s'afflier à des sociétés secrètes ou autres choses de cette nature. Ces recommandations, très justes et très opportunes, Nous les approuvons sans réserves.

Mais, puisque l'ardeur toujours croissante des passions menace d'entraîner malgré cela le peuple, et comme il ne manque pas d'hommes qui se donnent pour tâche d'exciter de plus en plus ces passions, Nous avons reconnu qu'il était indispensable de donner, un sujet de ce qu'exigent la justice et la charité, des préceptes plus précis que précédemment. Notre devoir ne nous permettait pas de laisser tant d'hommes catholiques s'engager sur une pente glissante, qui conduirait plutôt à la ruine complète qu'au soulagement de la misère. Il faut donc considérer les choses sous leur vrai jour. Puisse l'Irlande voir dans le décret dont Nous parlons Notre amour pour elle et Notre désir de contribuer à la prospérité qu'elle cherche à obtenir. Car rien ne porte tant de préjudice à la cause la plus juste que de recourir pour sa défense aux moyens violents et injustes.

Vous porterez, vénérables Frères, ce que nous vous écrivons à la connaissance de l'Irlande. Mais par une conformité absolue de vues et d'intentions et appuyés non seulement sur votre propre autorité, mais aussi sur la Nôtre, vous obtiendrez beaucoup. Nous l'espérons avec confiance. Vous obtiendrez surtout que les passions ne puissent plus obscurcir le jugement sain des choses et que ceux qui ont excité le peuple regrettent ce qu'ils ont fait si témérairement. Puisqu'il y a beaucoup de personnes qui cherchent des prétextes pour se dérober même aux devoirs les plus certains, faites qu'aucun doute ne puisse subsister sur l'autorité du décret du Saint-Office. Faites comprendre à tous que les modes d'action dont Nous avons interdit l'emploi sont absolument illicites. Qu'on cherche à défendre des intérêts légitimes par des moyens légitimes, et surtout comme il convient à des chrétiens, sans léser la justice et sans manquer à l'obéissance envers le Siège Apostolique, vertus qui ont été de tous temps pour l'Irlande une source de consolation et de force.

En attendant, comme gage des dons célestes et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons affectueusement dans le Seigneur, à vous, vénérables Frères, au clergé et au peuple d'Irlande, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 24 juin 1888. De Notre pontificat, l'an onzième.

LÉON XIII, PAPE.

BEDFORD—Il doit y avoir de grandes courses à Bedford, les 21 et 22 août prochain. Une somme de $1000 y est offerte en bourses.

SOREL—Les sauterelles ravagent les moissons de ce temps ci.

Elles ont entre autres envahi la paroisse de Saint-Pierre de Sorel et y ont fait des dégâts considérables.

Dimanche M. le curé a recomandé des prières publiques pour conjurer ce fléau, et dimanche prochain on devra se rendre en procession, dans le même but, jusqu'au Pot-au-Beurre, où les sauterelles semblent s'acharner plus particulièrement à leur œuvre de destruction.

LE FOU

J'ai été admis un jour à visiter l'asile d'aliénés de Charenton.

En traversant une cour, je croise un homme qui arpentait une avenue en discourant avec feu.

Le directeur me le signale comme un fou ayant de remarquables moments de lucidité.

Je m'approche doucement et voici le monologue qu'il m'a été donné d'entendre :

" Ils disent que je suis fou ! Ils m'enferment, me surveillent, me martyrisent. Chacune de mes paroles, chacun de mes gestes, chacun de mes regards est un acte de démence et me vaut une douche. Les insensés ! Ils ne savent donc pas ce que c'est la folie ! Mais regardez-moi donc ! Suis-je vraiment un aliéné ! Qu'y a-t-il d'anormal en moi ? Venez discuter avec moi les questions les plus ardues, les problèmes philosophiques les plus profonds, je suis prêt à vous répondre et à vous confondre.

" Est-ce être fou que de préférer Aristote à Platon, Schopenhauer à Cousin, Darwin à Malebranche, Auguste Comte à Royer-Collard, Kant à Leibnitz ? Est-ce être fou que de trouver notre société atrophiée, pourrie, bonne à vendre ?

" Est-ce être fou que de hausser les épaules en entendant parler de justice, de fraternité, d'égalité ?

" N'a-t-on plus le droit de trouver que la vie est une sinistre plaisanterie ; que l'honneur se mesure à la rondeur du sac d'écus ; que la politique est le piédestal des ambitieux ?

" As-je perdu la tête en disant que la soif des jouissances ramollit nos caractères et nos cervelles ; que tout est falsifié, vicié, sophistiqué, tout ; notre littérature, nos arts, notre conscience, nos lois, notre nourriture ! "

Le fou devient plus agité, il précipite ses pas.

" Qu'est-ce que l'homme ? Le résultat d'un spasme.

" Qu'est-ce que la conscience ? Un morceau de caoutchouc que la fortune peut élargir à volonté.

" La charité ? Une réclame.

" La gloire ? Un laurier qui se nourrit de sang.

" La vertu ? Une grue qui se vend aux vieux.

" La loi ? La muselière du pauvre et le paravent du riche.

" Et c'est pourquoi je hurle ça sur tous les toits qu'on m'enferme ici !

" Les temps sont proches. Le grand justicier arrive.

" La lessive universelle va commencer ! On va rire."

Le fou éclate de rire, sa physionomie change d'expression, ses yeux perdent de leur éclat.

. . . . . .

" Qu'ai-je ? Ma tête. (*Il se tient la tête des deux mains*). Entends-tu, ma tête, pourquoi veux-tu me quitter ? (*Le fou paraît effaré*). Le mal approche, je le sens venir, il m'étreint. Non, je ne veux pas ; non, éloigne-toi, épargne-moi, sauvez-moi ! " Le malheureux est accablé, la crise va se declarer. Il se promène avec agitation. Tout à coup, il pâlit, son visage se contracte, ses yeux, d'une grandeur démesurée, deviennent hagards. Il semble regarder un point dans l'espace. Il s'avance livide, médusé, horrible.

Il murmure, d'une voix sépulcrale, quelques mots entrecoupés de sanglots ; puis, soudain, il se recule, épouvanté, en s'écriant : " Voyez-vous ces spectres, ces gnomes, ces stryges aux regards torves, ces vampires aux yeux de feu ? Les voyez-vous s'approcher ? Les voilà les démons ! Ils m'enlacent ; ils m'entrent dans mon corps, ils me couvrent de leur bave infecte. Ah ! (Le fou pousse un cri affreux). Voyez ce serpent gluant qui s'enroule autour de moi. Sa tête touche la mienne.

" Oh ! comme il me fixe ! A moi ! A moi ! Au secours ! Horreur ! ! je sens sa tête visqueuse entrer dans ma bouche ! Je sens les vers grouiller dans mon cerveau, ma chair me quitte en pourriture. Mes entrailles sont en ébullition, il en coule un ruisseau de pus verdâtre. Un vampire est assis sur moi et me mange le cœur !

" Voilà mon bras qui me quitte, je veux le retenir ; il tombe en lambeaux ! Ma tête s'envole ! Oh ! qu'elle est laide ! Elle tombe : un ver sort de la bouche ! A moi ! A moi ! "

Le fou, farouche, terrifié, haletant, n'a plus rien d'humain. Il se démène comme un damné. Tout à coup une accalmie se produit. La figure prend une teinte normale. Le malheureux sourit.

" Mais qu'entends-je ? Quel est ce chant qui arrive jusqu'à moi dans la sombre nuit ? Comme il vient de loin ! Chant d'amour, chant de tendresse, je te reconnais. N'es-tu pas l'écho mélancolique de mes jeunes années ? Ma mère ne m'a-t-elle pas bercé avec ta douce mélodie ? Sois bénie, douce amie, voix enchanteresse. Laisse-toi entendre encore, laisse-toi entendre toujours. Je t'écoute et je pleure."

Le fou s'agenouille et reste en extase pendant quelques minutes. Mais cette amélioration n'est que passagère et bientôt le pauvre diable se lève brusquement, agite ses bras et s'écrie, en proie à un enthousiasme fébrile :

" Retire-toi, voix trompeuse, voix séductrice ! Arrière, voix de femelle, qui prétend m'attendrir et me détourner de ma mission !

" A moi la joie ! A moi Sémiramis, Messaline, Aspasie ? A moi Phryné, Laïs, Cléopâtre ! A moi toutes les gloires ! A moi toutes les voluptés ! Je suis sur mon trône. Alexandre est mon écuyer, Charlemagne mon ministre, Annibal mon chambellan, Darius mon cuisinier et César mon général. Je suis le roi des rois et je veux changer la forme de la terre. Je veux que la mer se solidifie, que les continents deviennent un lac, que les hommes aient des ailes, que les animaux portent des habits et que les oiseaux chantent au lutrin. Je veux réduire en poussière toutes les ambitions. Je veux construire, sur l'emplacement du monde, un palais allant jusqu'au soleil ; car le soleil sera ma couronne !

" Ah ! l'univers parlera de moi ! On verra des choses sublimes, des choses terribles. Et quand on prononcera mon nom, le tonnerre déchirera les nues, les astres sortiront de leur orbite, la terre s'effondrera et Dieu tremblera ! "

Le fou parait transfiguré. Son exaltation morbide, n'a plus de bornes. Il va continuer son chant de triomphe quand, tout à coup, il tressaille, pâlit, s'arrête.

Une nouvelle crise de terreur, plus épouvantable encore que la première, éclate.

Les yeux injectés de sang, la figure convulsée, l'écume à la bouche, le malheureux pousse des hurlements terribles. Il se roule par terre et, finalement, reste sur place sans connaissance.

Je me sauve, affolé, et j'appelle des gardiens qui transportent le pauvre aliéné dans sa cellule.

. . . . . .

Deux ans avant cette scène, cet homme était un jeune ingénieur, marié avec la femme de son rêve, père de deux ravissants enfants. La soif de l'or et la passion des grandeurs l'ont mené à la folie.

Et le bonheur qu'il cherchait, il l'avait à ses côtés et il ne l'avait pas reconnu !

FRÉDÉRIC BRICKA.

PROVINCE DE QUÉBEC

SAINT-VALENTIN—M. Wilfrid Clément a été élu commissaire d'école à la place de Philippe Toupin sortant de charge.

—M. Joseph Côté autrefois de Saint-Valentin et maintenant de Worcester, Mass., est en visite à Saint-Valentin et est l'hôte de M. Grégoire Girard. M. Côté a fait trève pour quelques jours à ses nombreuses occupations pour prendre un peu de repos et retablir sa santé.

QUEBEC—On ne pourra plus dire à l'avenir " la rue du gros arbre " pour désigner la rue Scott, car le géant a été abattu. C'était un saule, croyons-nous, qui avait été planté en 1822, par M. Ernst, constructeur de navires.

Lors de la conflagration du 8 juin 1881, cet arbre gigantesque dont les branches si feuillues formaient un immense dais, fut dévasté par les flammes et il déperit. Il ne resta que le tronc puissant sur lequel on plaça une plaque commémorative de la catastrophe. Comme les intempéries avaient rendu cette relique dangereuse et qu'en outre elle était nuisible, on l'a abattue, mais non sans difficulté.

—M. George Théophile Tremblay, notaire, est décédé dimanche soir à sept heures et demie, a sa résidence, paroisse Saint-Jean-Baptiste, Québec. Il était agé de 47. Il a succombé à l'hydropisie et à une attaque de maladie de cœur dont il souffrait depuis assez longtemps.

Il fut admis au notariat le 3 novembre 1866. Feu M. Tremblay était bien connu à Québec où il occupa durant quelques années la charge de maitre de poste du faubourg Saint-Jean.

SAINT-JEAN—M. Dolphis Bourgeois, de cette ville, vient d'être victime d'un pénible accident.

Il était à décharger un voyage de foin lorsque faisant un faux pas il glissa à bas du voyage et une des pointes de la fourche avec laquelle il travaillait lui pénétra dans le bas de la cuisse près du genou, lui infligeant une blessure beante.

Aux dernieres nouvelles, M. Bourgeois prenait du mieux.

—M. Joseph Mérizzi, de Napierville, fils de M. Antoine Mérizzi, N. P., a été victime d'un accident grave.

Il se rendait à Iberville, lorsque sur le pont Jones, son cheval effrayé devint incontorlable et se mit à reculer violemment.

Craignant que son cheval ne renversât la voiture, M. Mérizzi voulut sauter sur le sol mais en mettant le pied sur une roue en mouvement, il tomba lourdement sur la rail en fer du pont, s'infligea une blessure grave au côté et se fractura l'avant-bras droit.

—Le général Middleton était ici mardi dernier. Il a passé l'École d'Infanterie de Saint-Jean en revue, le lendemain et s'est déclaré très-satisfait de la bonne tenue tant des officiers que des soldats de l'école.

—Le Dr Roy proclame l'état sanitaire de la ville magnifique.

Nous félicitons nos édiles d'avoir fait nettoyer les rues. Cet ouvrage a coûté une dépense de $3,000. Ca n'est jamais trop cher quand la sante et la salubrité publiques sont en jeu.

—C'est avec regret que nous annonçons aujourd'hui le départ du Rév. Frère Maximinien.

Pendant les huit années que ce dévoué religieux a passé au milieu de nous, il avait su par son amabilité s'attirer les sympathies du public en général et chacun apprendra avec regret, nous en somme certain, son départ d'au milieu de nous.

—Le Rév. Frère Odéric, que tout le monde connait si bien, est le digne successeur du Frère Maximinien dans la direction de l'Académie ainsi que de la maison des RR. FF. des Ecoles Chrétiennes de cette ville.

—Jeudi le 2 aout prochain il y a courses au village de Napierville.

Ce sont des courses de chevaux nommés, moins la dernière qui est un enjeu de $50 entre MM. Antoine Filion et T. T. Moisan, tous deux de Napierville.

A part cet enjeu il y a trois bourses données.

—Un jeune homme du nom de Gédéon Langlois, fils de Dame Vve. T. Langlois de cette ville, s'est fait casser la jambe un peu au-dessus de la cheville du pied gauche, en jouant à la balle dimanche dernier à Iberville.

HABITS DE CHOIX

NOUS FAISONS DE L'HABILLEMENT POUR HOMME

UNE SPECIALITE

P. O'Reilly

Nos 269 et 271, rue Wellington

OTTAWA.

AU TEMISKAMING

PAR

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la Boulangerie Union, D. LEE, propriétaire. Pain à 9 cents

216 — RUE DALHOUSIE — 216

J. STEWART

Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau au dessus de la pharmacie MacCarthy.

284—Rue Wellington, Ottawa.—284

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 465, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment en son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

MOULIN A PLANER D'OTTAWA

—ET—

Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies

DE MOUNT SHERWOOD

Un assortiment des plus complets des lignes suivantes constamment en mains : Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planciers, Lattes, Douves, Bardeaux, Bras et Poteaux d'escaliers, etc.

Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit à meilleur marché dans la ville.

R. THACKRAY Propriétaire,
Bureau, 211, Rue Sparks, Ottawa.
Connexion téléphonique. 17—1—88

TOUT HOMME

Qui est FAIBLE, NERVEUX, DEBILE, qui dans son IGNORANCE et sa FOLIE, croit avoir perdu complètement sa VIGUEUR de CORPS et d'ESPRIT et sa VITALITE ENTIERE, toutes causes qui entraînent des dérangements dans le système organique des SOURCES de la VIE, MAUX DE TETE, MALADIE DE L'EPINE DU DOS ALE, REVES NAVRANTS, PERTE DE MEMOIRE, LAGUEUR et IRRITABILITE de TEMPERAMENT, BOUTONS et ROUGEURS sur la figure et tous les symptômes de DEBILITE GENERALE, CONSOMPTION dans un avenir rapproché, d'INSANITE, peuvent trouver un remède efficace en se servant de notre spécifique No 23, une cure merveilleuse et certaine. Il donne la VIGUEUR de la JEUNESSE et restaure le système complet chez les vieux et chez les jeunes en donnant de la force aux POUMONS et aux NERFS, reconstruisant le système musculaire et mettant en action toute l'énergie physique du corps humain. A l'aide de notre spécifique No 23 les cas les plus obstinés peuvent être guéris endéans de trente jours. Chaque paquet contient un traitement pour deux semaines, $2. Guérison Garantie. Notre spécifique No 24 est un REMEDE infaillible pour toutes les MALADIES SECRETES de QUELQUE DUREE qu'elles aient été. Vendu d'après notre GARANTIE par écrit qu'il opérera une GUERISON. Prix $5. Compagnie de Medecine de Toronto, Toronto, Ont.

CONSOMPTION

Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années a semblé défier la science des meilleurs physiciens qui ne connaissaient rien pour en arrêter les progrès, rien pour la diminuer, rien pour la guérir. Maintenant, on n'est plus une maladie incurable malgré qu'elle soit généralement pour quelques médecins, la santé peut encore être recouvrée par l'emploi de nos REMEDES. Ils sont dous pour les membranes des poumons qu'ils n'affectent pas malgré qu'ils soient enflammés et empoisonnés par les ravages de cette cruelle maladie en même temps qu'ils empêchent les douleurs et les brûlements de poitrine qui accompagnent invariablement la consomption. Prix $3.

GUERISON GARANTIE

COMPAGNIE DE MÉDECINE DE TORONTO, TORONTO, ONT.

TEINTURE pour les CHEVEUX

Ces célèbres teintures ne sont pas nuisibles à la santé. Nous en avons les couleurs suivantes, et les plus belles nuances de plaisent de la couleur des cheveux : noire, brun foncé, brun clair, châtain, châtain clair, blond doré, blond cendré. Envoyez une tresse de cheveux avec votre commande. Prix $2 la bouteille. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

ARTICLES DE TOILETTE

En nous adressant votre commande, spécifiez ce que vous désirez avoir et nous vous garantissons que vous serez parfaitement satisfait. Le No 8 donne au teint la fraîcheur de la jeunesse ; c'est une préparation qui n'affecte pas la peau et dont vous pouvez vous servir sans que personne s'en aperçoive. Prix $1.25. No 9 fait disparaître les rides. Prix $2.00. No 10 fait disparaître les taches causées par les affections du foie. Prix $1.25. No 11 fait disparaître les boutons sur la figure. Prix $1.25. No 12 fait disparaître les taches de rousseur. Prix $1.25. No 13 fait disparaître les pustules. Prix $1.25. No 14 fait disparaître le hâle. Prix $1.25. No 15 fait disparaître les vergetures. Prix $2.00. No 16 fait disparaître les marques de la petite vérole. Prix $1.25. No 17 empêche la trop grande transpiration. Prix $1.25. No 18 est une préparation infaillible pour conserver les cheveux ou les faire pousser. Prix $1.25. Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

LE BUSTE

No 19 est une préparation interne et externe qui développe la taille chez les femmes et lui donne les plus belles proportions. C'est une préparation tout à fait inoffensive et infaillible. Prix $5.00. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

MALADIES DES FEMMES

No 20 guérit infailliblement la leucorrhée, descente de la matrice, et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes. Les médecins les plus éminents recommandent cette préparation comme un remède des plus efficaces. Prix $2.00 la bouteille. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

Pilules Régulatrices Françaises

Bien supérieures au seigle ergoté, à la tanaisie, la menthe ou l'oxide. Recommandées par des centaines de femmes qui en font usage tous les mois. Elles sont infaillibles, préviennent la douleur et amènent la REGULARITE. Prix $2. Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

Névralgie et Rhumatisme

Guérison certaine par l'usage du spécifique No 22. Il faut attribuer la popularité de cette préparation à son efficacité. Prix UNE PIASTRE. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

AVIS AUX MERES—Le " SIROP CALMANT DE MRS WINSLOW " devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi " brillants et frais qu'un bouton de rose. " Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le " Sirop calmant de Mrs Winslow " et ne prenez aucune autre préparation.

— POUR LA —

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crème de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et de Roses et Moloderma.

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour médecins et familles préparées avec soin.
Communication téléphonique 1-2-88

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

Fonderie de Hull

Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous ses ouvrages faits à son établissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull,
Rue George, Ottawa.

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS : —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

DAMES NOS PILULES REGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui les emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamais failli ; enlèvent les douleurs ; assurent la régularité ; sont douces, agréables au goût et d'un excellent effet. Paquets envoyés par la malle à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2.00. Toute correspondance est confidentielle. Adresser : COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P. Boite 576, Toronto, Ont 244—88-89

HOTEL CANADIEN

CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex-propriétaire du " Royal Exchange."

Les repas sont servis à toute heure, à la carte système européen, et sous la surintendance d'un cuisinier français de première classe.

Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.

Cet établissement vient d'être meublé à neuf et les chambres sont spacieuses et des mieux aérées, faisant face au parc (Major's Hill).

L'entrée privée est sur l'avenue McKenzie et l'entrée générale du restaurant aux Nos 536 et 538 sur la rue Sussex.

JOHN JOHNSTON, Propriétaire

GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR,
CLICHEUR ET MEDAILLEUR
35 RUE METCALFE,
OTTAWA, ONTARIO

CARTES PROFESSIONELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,

(Successeur de L. A. Olivier)

Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.,

—BUREAU—

Coin des Rues Rideau et Sussex

OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN

Avocats, Procureurs, Notaires, &c.

ONTARIO ET QUÉBEC

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'Cara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs et Notaires

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.

Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argent à prêter sur propriétés foncières.

A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR MCVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Etc.

BLOC EGAN, RUE SPARKS

vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de remboursement en aucun temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.

AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS

Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel

Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.

—ARGENT A PRETER—

Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD

BRANCHE D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS

LINDEN & COLE

Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles

No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA

Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.

B. LINDEN. W. A. COLE

Dr FISSIAULT

—DENTISTE—

COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX

—OTTAWA—

Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

John Kerrigan

—PLOMBIER SANITAIRE—

Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.

No 106 Rue LYON

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

—OTTAWA—

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis : - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes espèces de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL

ETAL D—MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND

—DE—

CHAUSSURES EN GROS !

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite 12 87-88

Beaudet & Desjardins

COIN des RUES BAY et FLORENCE, OTTAWA

—MANUFACTURIERS DE—

Cadres d'ouvertures, Portes, Jalousies, Moulures, Bois pour plancher, Bois à lambrisser, Meubles, Etc., Etc. Bois de charpente préparé constamment en mains.

Les meilleurs machines améliorées sont en usages dans notre établissement

Ouvrage de première Classe garanti. Communication téléphoniques.

BUREAU A LA VILLE :

No 26 RUE SPARKS, RUSSELL HOUSE

GRANDE VARIETE

—DE—

CHAPEAUX

FRANCAIS,
ANGLAIS,
AMERICAINS et
CANADIENS, Etc.

— CHEZ —

JOSEPH COTE

114 — RUE RIDEAU — 114

OTTAWA.

MEUBLES !

MEUBLES !

Voici le temps d'acheter à bas prix des Meubles de

BONNE QUALITE

— CHEZ —

HARRIS & CAMPBELL

36, 38, 40, 42, 44

RUE O'CONNOR, Près de la Rue Sparks

Manufacture de VOITURES !

ROYALE

LÉVEILLÉ & MATHÉ

PROPRIETAIRES

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S.D THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures légères, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines nous avons puisé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. Nos ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction ; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix très bas.

Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de reparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS ! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS !

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour sleig Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE

16—1—88—G

T. J. SEATON

HORLOGER ET BIJOUTIER

Marchand de montres d'or et d'argent, pendules, anneaux et bijoux de toute sorte. Tous les ouvrages sont garantis.

Nos 309 et 311 rue Wellington, Ottawa

TAPISSERIE

Je viens d'acheter le stock de TAPISSERIE de la maison E. White J'offrirai cette semaine ce stock en vente en détail, à des prix beaucoup plus bas que les marchands d'Ottawa ont payé dans le gros. M. White

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

DERNIÈRES NOUVELLES

CANADA

Le Gouverneur-Général

QUEBEC, 30—Son Excellence le Gouverneur-Général et lady Stanley, le capitaine et Mme Bagot, Mlle Leslie et les enfants de Leurs Excellences, sont allés samedi au camp des ingenieurs, à Lévis, où l'aile droite de la batterie "B" est maintenant campée et ont pris le *lunch* avec le colonel Montizambert et les officiers de la batterie.

—Le capitaine Hon. G. R. Colville, secrétaire militaire de Son Excellence, est arrivé, samedi, par le S.S. *Oregon*.

Accident

—L'honorable J. G. Ross a été renversé, par une voiture, samedi, rue Saint-Pierre, mais n'a pas reçu de blessures graves.

Départ

—L'honorable M. Marchand, orateur de l'Assemblée, est parti pour Saint-Jean, avec sa famille.

Echappé-belle

—M. Joseph Dubé, restaurateur, l'a échappé belle samedi. Pendant qu'il était dans le restaurant, un miroir lui est tombé sur la tête, sans cependant lui infliger des blessures graves.

Tentative de suicide

QUÉBEC, 30—Depuis assez longtemps, l'épouse d'un journalier du nom de Boucher, qui demeure au faubourg Saint-Jean, est en butte aux mauvais traitements de son mari qui, paraît-il, la bat comme plâtre. Hier matin, à onze heures, la pauvre femme a décidé de mettre fin à son existence et a avalé une forte dose de vert de Paris. Heureusement la dose prise était trop forte et la malheureuse en a restitué une grande partie.

Les voisins ont eu connaissance de cet incident et ont envoyé chercher M. le Dr Rinfret, qui a donné les premiers soins à Mme Boucher, qui a ensuite été conduite à l'Hôtel-Dieu par deux hommes de police, après qu'ordre a cet effet eut été donné par Son Honneur le juge Chauveau.

Mme Boucher est âgée d'à peu près quarante ans.

Accident sur le Grand-Tronc

WARWICK, Qué., 30—Deux trains de marchandises sont venus en collision près de Warwick. Les conducteurs et les chauffeurs furent assez heureux pour sauter dehors de la voie. Les wagons se sont empilés les uns sur les autres et sont très-avariés. On a congédié plusieurs employes du service de nuit et instituée une enquête. La circulation sur la voie ferrée n'a pu être rétablie qu'après plusieurs heures de travail.

Meurtre

SAULT SAINTE-MARIE, 30—On vient d'apprendre ici qu'un meurtre brutal a été commis à Massey, à 135 milles d'ici. Trois hommes nommés O'Connell, Atkinson et Bidore travaillaient sur le chemin de fer Pacifique Canadien; les deux premiers avaient une dent contre Bidore et l'ayant rencontré vendredi soir, ils le provoquèrent et une bataille s'ensuivit. O'Connell le frappa sur la tête avec une pelle, le renversant par terre et prenant son couteau, il lui coupa le cou d'une oreille à l'autre. O'Connell et Atkinson ont pris la fuite. On fait des recherches pour les trouver.

Nouvelles du Manitoba

WINNIPEG, 30—Les rails sont posés sur le chemin de fer de la rivière Rouge, jusqu'à Morris et les travaux sont poussés activement.

L'exploration du tracé de la ligne de Winnipeg au Portage est terminée.

—Frederick May, agent de la maison Fairbank, Libby et McNeil, de Chicago, a quitté cette ville dernièrement, laissant un déficit de $1800 dans ses comptes.

—Goldwin Smith est ici actuellement. On parle d'organiser une réunion publique à laquelle il portera la parole.

Les Sauvages de la Colombie Anglaise

VICTORIA, C. A., 30.—La frégate anglaise "Caroline" capitaine sir William Wiseman, est arrivée cette après-midi à Esquimalt de la rivière Skeena, apportant les dernières nouvelles au sujet du soulèvement des Sauvages.

La "Caroline" est arrivée à l'entrée de la riviere Skeena, jeudi le 19 courant. Le capitaine s'enquit d'abord de la situation à Hazelton, qui est à 160 milles de l'embouchure de la riviere et à 10 jours de marche en canot. La rivière avait l'air d'un torrent.

Harkin était arrivé la veille de Hazelton.

Il dit que les nouvelles relatives à l'agent de la compagnie de la baie d'Hudson et autres personnes étaient dénuées de fondement. A l'exception du missionnaire établi à Hazelton, tous les résidants blancs se sont réfugiés dans le poste barricadé de la compagnie de la baie d'Hudson et les sauvages étaient très menaçants et encore sous le coup du vif émoi causé par le meurtre de Kit Wan Caot Jim par le constable Grun, qu'on dit aujourd'hui un déserteur de l'armée américaine.

L'opinion d'Harkin est qu'il y aura des desordres graves a moins qu'on n'envoie immédiatement un corps spécial de police a Hazelton. Deux autres sauvages ont été tués dans une querelle entre tribus.

Une lettre envoyée de Hazelton au gouvernement par le constable Washburn raconte comment le meurtre de Jim a eu lieu. Un Sauvage du nom de Jobas avait tué son beau-père. Kit Wincork Jim menaça alors de tuer le chef d'une autre tribu. Ce dernier prétendait avoir tué Jobas dans un cas de légitime défense. Washburn et trois constables allerent au village, l'arrêterent et l'écrouèrent à Hazelton.

Green a aussi été arrêté pour avoir tué Jim. D'après le récit d'un Sauvage qui a été le témoin oculaire de l'affaire, il paraitrait que Green a tiré sans raison. Jim se trouvait dans une maison avec 12 autres Sauvages.

Il demanda deux fois aux constables de l'arrêter. Les constables avaient le revolver au poing et ne bougèrent pas. Jim sortit tout a coup par une porte de derrière pendant que Green, entrant par la porte de devant, lui tira un coup de revolver dans le dos. Jim survécut pendant une heure. Il prétendit qu'il se préparait a se rendre quand il reçut le coup. La conduite de Green est généralement blamée et il subira son procès pour homicide.

Le lendemain de l'arrivee du "Caroline" le steamer "Brocowitz" est arrivé avec le surintendant Boycroft à bord. Après quelque difficulté on se procura un équipage de six sauvages et Boycroft et douze constables spéciaux partirent pour Hazelton. Le voyage prendra 9 ou 10 jours, et dès qu'on se sera assuré de la situation, un courrier sera dépêché au commandant Holmes de la batterie C. S'il y a des troubles, la batterie est campée sur la Pointe Essongton, à l'embouchure de la riviere. Il n'est arrivé d'accident a personne jusqu'ici.

L'opinion générale est que la présence d'un navire de guerre dans la rivière et celle de la batterie C auront un effet salutaire et empêcheront les Sauvages de commettre d'autres crimes. Port Ermington est à 800 milles de Victoria, et les communications télégraphiques les plus rapprochées sont à Nanaimo, à 80 milles de Victoria, ce qui explique qu'on ait été longtemps sans nouvelles de l'expédition.

EUROP

Les torpilleurs anglais

LONDRES, 30—A propos des grandes manœuvres de la flotte anglaise le correspondant d'un journal cite l'incident suivant: "Une torpille lancée sous mes yeux a conservé la direction imprimée sur un parcours de trois cents mètres, mais le courant qui portait à terre a produit ensuite une déviation énorme. La difficulté qu'on éprouve pour introduire ces jouets coûteux dans leurs tubes est toujours aussi grande. Il s'adaptent d'une maniere si exacte qu'il est presque impossible de les mettre en place. Si un grain de sable ou une goutte d'eau s'introduit dans le tube la torpille ne glisse plus. C'est ce qui est arrivé aujourd'hui, et pendant que les hommes s'efforçaient d'en mettre une en place la queue s'est détachée, et une torpille sans queue est aussi mobile qu'un poisson dans les mêmes circonstances. Il n'est donc pas surprenant que les officiers n'aient aucune confiance dans cet engin dispendieux. On a remarqué que les torpilleurs roulent horriblement même en temps ordinaire. L'un d'eux avait en marchant un mouvement de roulis qui atteignait quarante degrés d'inclinaison. Leurs machines sont défectueuses et la poudre employee ne vaut pas grand'chose. Le pêcheur de torpilles *Sandfly* a été si avarié par le roulis qu'il faudra le reparer complètement.

"Les manœuvres ont prouvé qu'il vaut mieux compter sur les gros navires que sur les torpilleurs et que ce qu'il faut à la mer est un navire capable de supporter les gros temps et non pas un jouet compliqué dans les mathematiciens et les ingenieurs ont cherché à combiner des qualités incompatibles."

L'affaire Devarny

PARIS, 30—M. MacLane, ministre des Etats-Unis à Paris, est encore en communication avec M. Goblet, ministre des affaires étrangères, au sujet de l'affaire de Mme Devarny, la dame américaine qui a été arrêtée sous l'accusation de vol. Le magistrat instructeur n'a donné qu'un ordre provisoire pour sa mise en liberté.

La politique européenne

BERLIN 30—La *Gazette de Moscou* et le *Sviet* ne se contentent plus de demander la déposition du prince Ferdinand comme une garantie de la bonne foi allemande. Ils reclament maintenant avant toute chose la revocation du prince de Bismarck. La visite de l'empereur Guillaume n'a pas amoindri l'hostilité de la presse panslaviste contre l'Allemagne. La *Gazette de Moscou* ajoute que l'Allemagne est une menace permanente pour la paix de l'Europe et qu'elle fait obstacle aux aspirations russes. Un journal de Kief, le *Kiyeskove Sloro*, l'organe du général Ignatieff, dit que la Russie absorbera bientôt les Balkans, y compris Constantinople, malgré les intrigues et les forces militaires de l'Allemagne.

La presse de Saint-Petersbourg tient le même langage et il est évident que l'entrevue des empereurs n'a pas amoindri la tension qui existe dans les relations des deux pays.

La protestation du Vatican contre le projet de voyage de l'empereur Guillaume à Rome a produit de l'effet. Les journaux cléricaux de Vienne annoncent que le cardinal Galimberti, le nonce en Autriche, ira à Berlin en mission spéciale. La vérité est que le prince de Bismarck a consenti à ce que Mgr Galimberti soit admis en la présence de l'empereur Guillaume pour qu'il puisse lui demander d'abandonner son projet de voyage à Rome. Le succès diplomatique du Vatican a eu pour résultat immédiat de décider M. Crispi a envoyer des instructions à l'ambassade italienne de Paris pour qu'elle active les négociations relatives a la conclusion d'un traité de commerce avec la France. En raison de ses relations avec la France, le gouvernement italien n'inspire aucune confiance dans les cercles officiels de Berlin.

Le général Boulanger

PARIS, 30—Les triomphes du président Carnot en province forment un contraste frappant avec les mésaventures du général Boulanger qui aspire a le remplacer. L'épee de M. Floquet et les élections de l'Ardèche ont fortement compromis le prestige du général. Les amis et les ennemis du général s'accordent a reconnaitre l'éclipse de son étoile. Ils ne different que dans leurs predictions pour l'avenir. Les uns prétendent croire a sa résurrection politique, tandis que les autres declarent que sa chute est irréparable. Les radicaux ont abandonné le général et il ne reste plus guere dans les rangs de son parti que des bonapartistes. M. Delafosse disait l'autre jour: "Il peut se relever de sa défaite de dimanche dernier, mais s'il est encore battu dans le département de la Somme, où il a posé sa candidature, ce sera pour lui le coup de grace. Des aventures comme celle ou s'est lancé le général Boulanger réussissent quelquefois, mais le succes continuel est la condition indispensable du triomphe définitif."

M. Henri Rochefort affecte de se consoler de la défaite de son héros en disant que M. Floquet a dû considerer comme un échec l'élection de l'opportuniste Beaussier. Le rédacteur de l'*Intransigeant* dit que le boulangisme renaitra de ses cendres et annonce qu'il ne désertera pas la cause du général. Je l'ai d'abord soutenu, dit-il, parce qu'il était l'organisateur de la défense nationale et ensuite parce qu'il personnifiait la haine du régime parlementaire.

Des statistiques récentes donnent le résultat des onze élections législatives qui ont eu lieu depuis que le général a été renvoyé de l'armée. Le total des électeurs inscrits était de 1,067,504. 706,189 se sont abstenus de voter, 575,901 ont donné leurs voix au général Boulanger ou à ses candidats et 385,404 ont voté contre lui. La différence des votes est donc en fayeur de Boulanger.

Le rédacteur de la *Lanterne*, qui était auparavant l'un des plus chauds partisans du boulangisme, a suivi le revirement qui s'est produit dans le pays. Aujourd'hui, il s'exprime ainsi: "Nous avons observé le commencement de cette campagne avec le plus vif intérêt, Elle aurait pu avoir de si grands si résultats! mais du jour ou l'élément plébiscitaire a dominé dans le parti boulangiste nous avons prévu la dissolution inévitable de ce dernier. Nous jetons par-dessus bord la République pour nous lancer aveuglément dans le système plébiscitaire et les aventures cesariennes."

Le *Temps*, les *Débats*, le *Matin*, et d'autres journaux républicains disent que le général Boulanger est définitivement écrasé. La *Liberté* est de cet avis. M. Francis Magnard, du *Figaro*, dit: "L'échec du général Boulanger marque une nouvelle ère. En politique, comme en autre chose, il vaut mieux être honnête. Cacher sous le masque du boulangisme ses opinions royalistes ou bonapartistes est non seulement une imprudenee, que le peuple commence à voir, mais un aveu de l'impuissance et de l'impopularité des principes que l'on prétend défendre."

Le président Carnot assistait à l'inauguration, au palais de l'industrie, d'une exposition d'appareils de sauvetage. Un grand panorama représente le port du Havre en avant duquel se trouve un bassin flottant de quatre mille mètres de longueur.

ETRANGE SUICIDE

Un homme se tue dans sa chambre.

Un américain s'est suicidé d'une manière assez étrange, hier, à l'hôtel Richelieu, a Montréal.

Cet américain, âgé d'une trentaine d'années environ, arriva à l'hôtel il y a deux jours et s'inscrivit sous le nom de W. L. L. Lee, venant de Plymouth, Mass.

Il fut logé à la chambre portant le No 16. Cet étranger sortait peu, mais on ne remarqua rien d'étrange dans sa conduite. Hier on ne le vit pas de la journée. On alla frapper plusieurs fois à la porte de sa chambre sans obtenir de réponse. Hier soir vers huit heures une des servantes de l'hôtel alla frapper de nouveau, mais encore inutilement.

Le propriétaire de l'hôtel éprouva alors une certaine inquiétude; on pénetra de force dans la chambre et l'on trouva le malheureux en vêtemens de nuit, étendu au pied du-lit dans une mare de sang, ayant une balle dans la tête. Un revolver était près de lui. La chambre était assez en désordre. Des cigares étaient épars sur le plancher et sur la table. La montre du malheureux était ouverte sur le lit, et marquait 8 heures et dix minutes.

Le Dr Bouchard fut appelé et après l'examen du cadavre, déclara que la mort était arrivée depuis douze heures au moins. De sorte qu'il pouvait être 8 heures du matin lorsque le malheureux s'est suicidé. Chose étrange, personne n'a entendu de détonation dans la maison.

Le malheureux n'a laissé aucun papier expliquant les raisons qui l'ont porté a cet acte de folie. Toutefois, différents papiers trouvés dans sa valise portent à croire que le nom du suicide n'est pas Lee, mais Holbrock.

Le corps a été transporté à la morgue et le coroner tiendra une enquête à 10 heures ce matin.

Cette triste nouvelle a été communiquée aussitôt aux parents du malheureux et nous aurons bientôt d'autres détails à donner de cette affaire.

COURRIER DE MONTREAL

—M. et Mme C. J. Doherty, partiront d'Irlande pour le Canada, le 3 août.

—M. J. G. Ross a été nommé curateur à la succession de M. James Baine.

—L'actif de la faillite de J. B. Pontbriand et Cie est de $1,000; le passif de $3,000.

—Des travaux de restauration sont commencés au marché Saint Jean-Baptiste.

—La compagnie du gaz doit reparer à neuf son tuyau de la rue Saint François-Xavier.

—Sir George et lady Stephen, sont de retour d'une excursion de pêche a Matapedia.

—La visite officielle du comité de l'eau et des représentants de la presse aura lieu samedi prochain.

—Les detectives disent qu'une foule de voleurs sont actuellement déguisés en mendiants. Ils opèrent dans l'Ouest.

—MM. Claude, Melançon, J. H. Kennedy et Louis Lepage ont été nommes commissaires dans l'expropriation de la rue Mignonne.

—Madame T. Gougeon, veuve de feu L. Cardinal, de Notre-Dame de Toute-Grâce, a été interdite pour insanité. Son fils a été nommé curateur.

—Les sous-officiers du 65ème bataillon donneront lundi prochain une excursion au clair de la lune, au bénéfice d'un *mess* qu'ils sont en voie d'organiser.

—Jon McLaren, âgé de 25 ans, forgeron, rue Water, a été frappé d'insolation en travaillant au coin des rues Vitre et Saint Charles Borromée.

—M. J.-Bte Labossière, ecclesiastique du Séminaire de Bryton, Boston, est en ce moment en cette ville, où il vient visiter ses parents et ses nombreux amis.

—William Leiper, âgé de 24 ans, demeurant au No 45 de la rue Saint Constant, a reçu un coup de marteau dangereux sur la tête, dans une usine de cette ville.

—M. Longpré, protonotaire de la cour Supérieure et Mme Longpré, partiront pour l'Europe le 12 du mois prochain. Ils visiteront, l'Angleterre, la France et l'Italie.

—M. Louis Lesage, surintendant de l'aqueduc, est parti de Montreal, hier soir, pour Albert Springs, dans l'Etat de New-York, où il se propose de passer le reste de ses vacances.

—M. Andrew Allan et le Reverend B. Dawson, ont été élus gouverneurs-visiteurs, pour cette semaine, de la maison protestante d'industrie et de refuge, à la Longue-Pointe.

—Le pique-nique annuel de l'association des bouchers aura lieu sur les terrains de l'exposition, mercredi, le 8 août prochain. Les bouchers font de grands préparatifs pour cette fête.

—Une voiture chargée de gypse a fait explosion près de la voie du Pacifique et le gypse brûlait avec une flamme intense, qui fut éteinte au moyen de babcocks. La voiture a été consumée.

—On a essayé hier pour la première fois la célèbre pompe Worthington dans la maison des roues hydrauliques. Cette pompe doit fournir 10,000,000 de gallons d'aau par vingt-quatre heures.

—Louis Baron, âgé de 44 ans, demeurant sur la rue de la Commune, a été brulé à la tête, aux mains et aux jambes d'une maniere horrible. La condition de ce malheureux est des plus critique.

—Charles Byrne, âgé de 55 ans, demeurant au No 80 de la rue McCord, gardien de nuit de la compagnie du Grand Tronc, a été écrasé par la voiture d'un charretier pendant qu'il se rendait à son poste.

—Alphonse Prévost, âgé de 18 ans, demeurant au No 830 de la rue Saint Dominique, employé dans la manufacture de biere de gingembre de MM. Gurd et Cie, s'est fait blesser à la main par l'explosion d'une bouteille.

—Albert Guilbault, accusé par M. Smallwood, qui tient une écurie de louage sur la rue Mignonne, d'avoir maltraité son cheval, est venu de son propre gré se livrer aux autorités, hier matin. Il a été admis à caution. Le procès aura lieu jeudi prochain.

—Il y aura vendredi prochain à 2.30 p.m. une séance spéciale du conseil de ville pour recevoir le rapport du comité des chemins sur la proposition du chemin de fer Canada Atlantique de construire un pont sur des arches sur les rues Lamontagne et Guy.

—La municipalité de Verdun a pris des procédures judiciaires contre les protestants qui veulent ériger dans cette municipalité un nouvel asile pour les aliénés de leur croyance religieuse. Ce bref d'injonction est rapportable le premier septeubre.

—Un incendie a éclaté hier après-midi, vers 2 heures, au No 727 rue Sherbrooke. Les pompiers maitriserent facilement les flammes et se retirèrent; mais à 4 heures le feu se ranima avec violence. Les dommages, cependant, ne sont pas très considérables.

—Un comité s'est organisé en cette ville pour donner une excursion de Montréal à Chicoutimi par les vapeurs de la Compagnie du Richelieu et d'Ontario et par le chemin de fer du Pacifique à prix très réduits. Le voyage projeté aura lieu à la fin d'août.

—Sur un ordre de l'honorable juge Doherty, l'actif de la faillite de A. Dandurand a été transporté à M. Roy, qui consent à payer toutes les dettes privilégiées et les frais. L'offre la plus considérable avait été de $600. Or, en fait de taxes et de loyers, il y a $682.

—Frénion Fafard, fils d'un tailleur de pierre, a comparu hier devant le magistrat de police, sur l'accusation d'avoir volé une bouteille de whiskey à M. Péloquin, du Sault au Récollet. Le juge a suspendu la sentence, non sans avoir fait une morale sévère au prisonnier.

—Michael McHugh, jeune cocher stationné sur la place Dominion, s'étant endormi sur sa voiture se réveilla veuf d'une somme de $25 qu'il avait dans sa poche. Il fit venir le détective Trempe; aussitôt un de ses camarades tendit l'argent a son propriétaire, auquel, dit-il, il avait voulu jouer un tour.

—La Révérende Sœur Hamelin qui résidait à l'Assomption depuis 18 ans, comme supérieure du couvent de la Providence, vient demeurer à Montréal. Le départ de cette sœur a causé beaucoup de surprise à la population de l'Assomption qui a su apprécier les qualités remarquables de cette supérieure.

—Le "Lake Superior" a laissé l'autre jour dans notre port 248 chevaux magnifiques, la plupart étalons, valant de $800 à $1,000 chaque, destinés à l'Iowa, l'Illinois et le Michigan. On a choisi la route de Montréal parce que la traversée est plus courte par cette route. Pas un de ces chevaux n'a été malade en mer.

—Devant un des juges de la Cour Supérieure, on nommera aujourd'hui, des commissaires pour les expropriations requises pour le prolongement de la rue Ontario. La corporation s'attend à une vigoureuse opposition de la part de certains propriétaires. Si l'on se montre trop hostile à ce projet, la ville se propose de renoncer à ce projet d'amélioration de la partie Est.

—John Roberts, âgé de 33 ans, chauffeur à bord du "Parisian," natif de Liverpool, en marchant sur les quais est tombé dans le fleuve. Deux hommes de l'équipage du "Parisian" ayant eu connaissance de l'accident arrivé a leur camarade, se jetèrent résolument à l'eau pour aller à son secours, mais le chauffeur disparut pour ne plus reparaitre vivant, avant que ses camarades eussent le temps de l'atteindre.

—Le jeune McDermidd, détective de la ligue de la Loi et de l'Ordre, blessé dernièrement dans une rencontre avec des vagabonds a quitté le pays, paraît-il.

Hier, M. Lebourveau, avocat de la Ligue, attendait le détective à la Cour de Police avec une vive impatience, vu un grand nombre de poursuites pour infractions à la loi des licences, dans lesquelles le témoignage de McDermidd est absolument nécessaire. Il a fallu faire ajourner ces causes.

FINANCE et COMMERCE

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par MM. L. J. FORGET & CIE., courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions. No 1715 rue Notre-Dame Montréal.

MONTREAL 30 Juillet 1888.

STOCKS	Valeur des parts	Dernier dividende semi-annuel. Pour cent.	Vendeurs Pour $100	Acheteurs Pour $100
Banque de Montréal	$200	5	215½	215
Banque Ontario	100	3½	121	118½
Banque du Peuple	50	3	106	105
Banque Molson	50	4	180	145
Banque de Toronto	100	6	210½	209
Banq. Jacques-Cartier	25	3½	85½	80
Banque des Marchands	100	3½	138	135
Banque de Québec	100	3½	115	114½
Banque Nationale	100	3		86½
Banq. des Tow. de l'Est	50	3½		119½
Banque Union	60	3	93½	91
Canadian B'k of Com	50	3	116½	116½
Imperial Bank	100	4		
Dominion Bank	50	6		
Banque d'Hamilton	100	4		
Banque Standard	50	3½		
Banque Hochelaga	100	3	100	
Banque Ville-Marie	100	3½		
DIVERS				
Intercol'nial Coal Co	100		50	40
Montreal Tel. Co	40	2·3 m.	91½	91¼
Rich. & Ont. Nav. Co	100		54½	51
Montreal Street R'y Co	50	6	205	200
Montreal Gas Co	40	6	211½	211¼
Canada Cotton Co	100		40	38½
Montreal Cotton Co	100		85	75
Dundas Cotton Co	100		40	35
Hochelaga Cotton Co	100	2½ 3m	125	115
Stormont Cotton Co	100		90	
Merchants Manf'g Co	100			
Royal Can. Ins	25	3		
Mont'l Loan & Mort. Co	100	3	120	112½
Canada Shipping Co	100			
Canada Paper Co	100	5		115
Guarantee Co	100			
Can. N. W. Land Co	£5		60	57½
Bell Telephone Co	$100	1½ 3m		
Accident Ins. Co	100			
Canadian Pacific R'y	100	1½	57	56½
Montreal 4 p. c. Stock				
Montreal 6 p. c. Stock				
Canada Cotton bonds			100	
Montreal Cotton bonds			106½	
Dundas Cotton bonds				
Champ. & St. L. bonds				
Canada Central bonds				
Can. Pac. land bonds				109½
Inter. Coal bonds			105	
Harbor 5 p. c. bonds				
" 8 p. c. bonds				
" 5 p. c. bonds				

AVANT-MIDI

10 parts.	Banque de Montréal	à	214½
10 "	do do	à	214½
6 parts.	Banque des Marchands	à	138½
91 "	Banque du Peuple	à	105½
25 "	Banque de Commerce	à	116¾
7 "	Banque de Quebec	à	115
50 "	Can. Pac. Richelieu et Ontario	à	53¾
20 "	Montréal Street Railway	à	204½
180 "	do	à	205
75 parts.	Télégraphe	à	92
125 "	do	à	92¼
75 "	do	à	91¾
50 "	Montreal Gas Co	à	211½
75 "	Ch. de fer Pac. Canadien	à	57
100 "	do	à	56¾

APRES-MIDI

25 "	Banque de Montréal	à	214½
25 "	do do	à	215
25 "	Banque de Toronto	à	210½
25 "	Canada Cotton	à	38½
25 "	Montreal Telegraph Co	à	91¾
50 "	do	à	91½
25 parts	Cie Nav. Richelieu et Ontario	à	53½
125 "	do	à	54
100 "	Ch. de fer Pac. Canadien	à	56¾

MARCHÉ DE GROS

Montréal, 30 Juillet 1888.

GRAINS

Blé roux d'hiver du Canada	96	à 97½
Blé blanc d'hiver do	96	à 97½
Du Printemps do	83	à 84
No 1 Manitoba	96	à 98
No 2 do	95	à 96
No 1 Nord-Ouest	94	à 95
Pois, 66 lbs, en magasin	85	à 87
Avoine, 34 lbs	46	à 47
Seigle	50	à 00
Orge	55	à 60
Blé d'inde, droits payés	72	à 75

FARINES

Patente d'hiver	$4 85	à 5 00
Patente du printemps	4 75	à 4 85
Extra supérieure de choix	4 40	à 4 50
Extra	4 20	à 4 35
Superfine	3 50	à 4 00
Forte de boulanger	4 50	à 4 70

EN SACS D'ONTARIO

Extra	2 00	à 2 05
Forte de boulanger de la ville (en sacs de 140 lbs) par 196 livres	0 00	à 4 50
Farine d'avoine, en barils	0 00	à 5 15
Farine d'avoine granulée, en barils	0 00	à 5 70
Farine graminée	0 00	à 0 00

Quantité de produits reçus hier:

	G. T.	P. C.	Canal
Blé, minots		4,649	604
Blé d'Inde, minots			45,534
Farine, barils	1,155	4,762	
Potasse, pots, barils	10		
Œufs	33		
Beurre, tinettes	27	523	
Fromage, boites	1,835	700	
Whiskey, esprit de vin fûts	50		
Tabac, paquets	4		

PROVISIONS LOCALES

Lard pour aliments, de l'ouest, b.	17 00	à	17 50
Lard de l'ouest, le baril	18 50	à	19 00
Lard léger pour aliments, le baril	0 00	à	17 50
Bœuf pour aliments, le baril	0 00	à	0 00
Bœuf indien pour aliments	0 00	à	0 00
Jambon, la lb	0 12½	à	0 13½
Jambon sous canvas, la lb	0 12½	à	0 13½
Jambon vert, la lb	0 00	à	0 00
Flanc vert, la lb	0 00	à	0 00
Saindoux de l'ouest, en seaux, lb	0 10½	à	0 00
Saindoux canadien, en seaux	0 00	à	0 10
Lard fumé, la lb	0 11	à	0 11½
Epaules	0 00	à	0 08
Suif raffiné, la lb	0 05½	à	0 06

MARCHÉ DE DETAIL

Farines et Grains

Farine de blé, par 100 lbs	$2.00	à	2 10
Farine de Sarasin, par 100 lbs	1.90	à	2.00
Farine d'Avoine, par 100 lbs	0.00	à	2.20
Farine de Blé-d'Inde, par 100 lbs	1.25	à	1.90
Moulée, par 100 lbs	1.20	à	1.40
Son, par 100 lbs	0.00	à	0.80
Avoine par sac	1.00	à	1.10
Pois, par minot	1.00	à	1.10
Blé-d'Inde, par minot	1.15	à	1.25
Fèves, par minot	1.40	à	1.60
Sarasin, par sac	0.95	à	1.05
Graine de lin, par minot	0.00	à	1.20

Légumes

Patates, le sac	$0 00	à	0 30
Choux, la doz	0 40	à	0 50
Haricots, le ¼ minot	0 75	à	0 80
Oignons, doz. de bottes	0 00	à	0 30
Céleri, la douzaine	0 30	à	0 40
Laitue, la douzaine	0 20	à	0 00
Persil, par bottes	0 00	à	0 05
Menthe, par bottes	0 00	à	0 05
Concombres, doz	0 40	à	0 00
Tomates, la douzaine	0 00	à	0 25
Rhubarbe, la doz	0 00	à	0 25
Radis, la doz	0 00	à	0 20
Choufleur, la pièce	0 20	à	0 25
Asperge, la botte	0 00	à	0 20
Pois vert, ¼ de boisseau	0 00	à	0 25
Navets nouveaux, doz. de bottes	0 00	à	0 15
Carottes nouvelles, doz. de bottes	0 00	à	0 00

Fruits

Pommes nouvelles, le baril	$3 00	à	3 50
Bananes la (douzaine)	0 25	à	0 30
Oranges de Valence, la doz	0 30	à	0 00
Citrons de Messine, la boite	4 50	à	5 00
Ananas, la pièce	0 25	à	0 30
Fraises à la pinte	0 00	à	0 20
Cerises, le seau	1 00	à	1 25
Poires de Californie, doz	0 40	à	0 00
Prunes " "	0 25	à	0 00
Pêches " "	0 40	à	0 00
Groseilles, pinte	0 15	à	0 00
Bluets, boite	0 00	à	0 75
Gadelles rouges, gallon	0 40	à	0 00
Gadelles blanches, gallon	0 40	à	0 00
Gadelles noires, gallon	0 40	à	0 00
Framboises, le seau	0 00	à	1 00

Produits de la Laiterie

Beurre de choix, par lb	$0 28	à	0 30
Crémerie	0 24	à	0 00
Beurre en tinette	0 16	à	0 18
Bon beurre de laiterie	0 22	à	0 00
Fromage	0 10	à	0 12
Œufs frais, la douzaine	0 25	à	0 00
Œufs en boîte	0 18	à	0 00

Viandes

Bœuf de choix, la lb	$0 15	à	0 18
Bœuf ordinaire	0 10	à	0 12
Mouton, la lb	0 00	à	0 12
Agneau, quartier	1 00	à	1 50
Veau, la lb	0 10	à	0 12
Lard, la lb	0 12	à	0 14
Jambon, la lb	0 00	à	0 16
Saindoux, la lb	0 10	à	0 12
Saucisse, la lb	0 10	à	0 15
Porc apprêté, par 100 lbs	$ 00	à	10 00
Lard fumé, la lb	0 00	à	0 15

Poisson

Brochet, la lb	$0 00	à	0 00
Morue, la lb	0 00	à	0 06
Hadoc, la lb	0 06	à	0 00
Flétan	0 12	à	0 15
Hadoc fumé	0 00	à	0 10
Homard, la lb	0 00	à	0 00
Esturgeon, la lb	0 00	à	0 15
Poisson blanc	0 00	à	0 15
Perc de rivière	0 00	à	0 10
Saumon frais	0 25	à	0 30
Hareng frais, gros, la douz	0 20	à	0 25
do petits, la douz	0 15	à	0 25
Anguille salée, la paire	0 22	à	0 30
Barbotte préparée	0 00	à	0 10
Maquereaux	0 08	à	0 15
Perchaude la douzaine	0 20	à	0 25
Carpes	0 15	à	0 20
Truite tachetée	0 00	à	0 10
Plie, la lb	0 06	à	0 08
Alose, la paire	0 15	à	0 25
Perche noire	0 12	à	0 15
Truite de rivière	0 00	à	0 15

Volailles

Poules, le couple	$0 70	à	0 80
Canards, le couple	0 80	à	1 00
Poulets, le couple	0 45	à	0 65
Dindes, chaque	0 90	à	1 10
Oies, chaque	0 90	à	1 10
Pigeons, la doz	1 00	à	1 00

MARCHE D'OTTAWA

Farine No 1, par baril	$4 25	à	4 50
Farine forte de boulangers	4 25	à	4 60
Farine extra	3 00	à	3 50
Farine de sarasin	3 50	à	3 75
Farine d'avoine	5 50	à	5 85
Farine de blé-d'inde	3 00	à	3 50

GRAINS

Blé, le minot	0 00	à	0 00
Avoine	0 43	à	0 45
Blé-d'inde	0 00	à	0 00
Pois	0 80	à	0 85
Fèves	1 00	à	1 25
Sarasin	0 65	à	0 70
Orge	0 00	à	0 00
Seigle	0 00	à	0 00

LEGUMES

Patates, la poche	0 00	à	1 10
Navets, le sac	0 35	à	0 40
Betteraves	0 20

Dans la Capitale

Menus faits.

—Réunion de l'Union St Joseph ce soir, aux salles de la société.

—Les cochers de place se réuniront lundi pour affaires concernant leur récente excursion.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mai la

—La grosse femme en exhibition dans la petite tente sur la rue Rideau, agit comme charmeuse de serpent depuis quelques jours et exhibe aux yeux des spectateurs un énorme serpent vivant qu'elle s'enlace autour du cou et des bras.

—On a déjé retenu six cents lumières électriques incandescentes pour plusieurs magasins de la basse-ville ; une centaine ont été posées jusqu'à présent.

D.s. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 15j-la

—On a fait la pose d'un nouveau trottoir sur le chemin de Montréal depuis l'Eglise nouvelle jusque chez M. Austin.

—La pharmacie Savard, sera ouverte au public vers le 15 août à l'ancien poste du Dr Voligny, rue Dalhousie.

—MM. Wastin et sa dame, de Boston, D. McElroy, de Richmond et F. Pagels, de Montréal, sont au Windsor.

Dentelles, bas, gants et broderies à trés bas prix. L'attention des dames est spécialement sollicitée. H. H. Pigeon, 551 rue Sussex.

—Le Dr Washington, le célèbre spécialiste de Toronto, est au Grand Union.

—Mademoiselle Elise Leclerc, de Buffalo, N. Y., est en visite à Ottawa dans la famille de M. O. Latour.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

—Des journaliers sont employés à élever de quelques pouces le niveau de la rue Daly à partir de la rue Chapelle.

—Hier après-midi une trentaine de jeunes anglais ont attaqué, près du pont Cummings, quatre canadiens et leur ont infligé des blessures plus ou moins graves.

—La grande et dernière vente de la saison, de marchandises d'été, commencera lundi le 30 juillet et se continuera les jours suivants chez H. H. Pigeon, 551 rue Sussex.

—Dimanche prochain, aura lieu la communion générale des amis du Sacré Cœur de Jésus, section Ste Anne. Que tous se fassent un devoir d'y assister.

—Les membres de la Société du Sacré Cœur, section Ste Anne, sont priés de s'assembler ce soir dans leur salle respective à 9½ hrs P.M, pour affaires importantes.

—On a érigé un nombre considérable de nouvelles résidences à Janeville depuis le commencement de la saison.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

—Les résidents de la rue Cathcart, entre les rues Sussex et Dalhousie, se plaignent du voisinage d'une certaine maison où la nuit dernière encore, vers les minuit, on a fait un tapage à empêcher de dormir ceux mêmes qui ont le sommeil le plus lourd. La police ferait bien de faire une visite de temps à autre dans cette localité.

—Pendant la grande vente, à bas prix, qui commencera lundi chez H. H. Pigeon les étoffes à robes se vendront pour 3 cts la verge.

—On parle d'un bazar qui aurait lieu vers le mois de décembre prochain, pour venir en aide à l'église catholique de March Corners, érigée il y a peu de temps. Le bazar se tiendra dans la salle publique adjoignant l'église.

—Ce matin on était à réparer les trottoirs de la gare du Pacifique

—On est à faire les travaux en briques des murs de la nouvelle allonge de l'aqueduc.

—Le trottoir sur la rue Nelson, devant les propriétés de A. O. B. Charlebois, est dans un très mauvais état.

—Les meilleurs demi-parapluies noirs et parasols à 25 pour cent d'escompte ; à la grande vente de H. H. Pigeon qui doit commencer lundi le 30 juillet.

—Le bateau "Trile" est passé dans les écluses hier.

—Hier après-midi une scène assez comique s'est passée sur le canal Rideau, près du "Deep-cut" : une vache appartenant à un boucher de cette ville étant tombée à l'eau, le fameux "Petit Nègre," dont la figure est familière à bon nombre, se jeta résolument à l'eau et réussit à sauver l'animal, qui se serait infailliblement noyée, sans les efforts inouïs de ce jeune homme.

Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue O'Connor, chez Madame Christie Casey. Bons lits ; bonne table ; comfort général pour tous et prix raisonnable. 4j-3m

—Le prix pour le tournoi annuel du jeu de *Lawn Tennis* a été gagné par M. W. L. Scott, fils de l'hon. R. W. Scott, C. R.

—Le Lieut.-Colonel Lewis, major de Brigade du district d'Ottawa est attendu ce soir à Ottawa de Brockville.

Une bonne servante trouvera de l'emploi dans une famille canadienne où il n'y a pas d'enfants. S'adresser 201, rue Albert ou à ce bureau.

—Grande réduction sur toutes les marchandises blanches à la grande vente de lundi chez H. H. Pigeon.

—Le thermomètre à 9.30 hrs a.m, 80°, à 11.35 hrs a.m, 90°, chez Routh, rue Elgin.

—Il y a actuellement 46 malades à l'hôpital général, rue Water. Sur ce nombre, il y a un nommé Baptiste Montpetit qui s'est cassé une jambe samedi soir ; l'infortuné est sous les soins du Dr O'Brien.

—Ce matin, vers 11 hrs, deux chevaux attelés à une voiture à foin prirent le mors aux dents sur la rue Rideau et brisèrent dans leur course effrénée une voiture légère qui se trouvait au coin de la rue Rideau. L'occupant, heureusement, n'a reçu aucune blessure.

M. J. H. Charlebois et N. Pagé sont à organiser une jolie excursion à Papineauville dont le départ a été fixé à samedi soir à 9 heures.

Le bateau *Maud* a été nolisé pour la circonstance. Un chœur choisi sera à bord et donnera un concert durant le trajet. Le lendemain il prêtera son concours avec un orchestre puissant pour la grande messe à Papineauville. Le nombre des excursionnistes est limité à 100 ; comme l'on voit, cette excursion promet d'offrir tout le confort désirable ; le retour s'effectuera le dimanche soir vers les 10 hrs. 6ins

LE FEU DANS LES BOIS.

Eddyville en danger.

Depuis quelques jours le feu a fait des ravages dans les bois environnants le quartier No. 1 à Hull, en arrière de la gare du Pacifique.

Les cours à bois de MM. Hurdman et Malony ainsi que les maisons dans Eddyville étaient grandement en danger.

MM. Hurdman ont envoyé hier matin cinquante hommes pour arrêter les progrès du feu qui menaçait de détruire les cours à bois, mais cela n'était pas suffisant pour maîtriser les flammes dont la violence ne faisait qu'augmenter.

Le feu était dans les racines et dans la terre à une profondeur de 12 à 15 pouces.

Vers les 5 heures, les marchands de bois vinrent demander au maire de Hull de faire placer des boyaux à Eddyville pour garantir les propriétés.

Le maire se rendit sur les lieux et le chef Genest, voyant le danger, appela toute la brigade Jacques Cartier et les constables ; l'on plaça une branche de tuyau d'une longueur de 2,300 pieds sur la rue Front, pour atteindre le feu.

A 10 hrs hier soir, le feu était presque éteint, grâce à l'habileté et au zèle déployés par les pompiers et les hommes envoyés par les marchands de bois.

Cinquante hommes ont passé la nuit à surveiller et à éteindre le feu, qui prenait son origine au pied des arbres.

Ce matin on a envoyé de nouveau un nombre suffisant d'hommes pour arrêter les progrès de l'élément dévastateur.

Hyménée.

Ce matin, l'église St Jean Baptiste, côte Primrose offrait le spectacle d'une belle cérémonie.

M. Arthur Fitzpatrick, Ingénieur civil, conduisait à l'autel Mademoiselle Cécile Landriau, belle-fille de l'ex-échevin Chas. Desjardins. La cérémonie nuptiale fut présidée par le Rev P. Gonthier. Une affluence assez considérable s'était rendue dans le joli temple afin d'être témoin de cette belle cérémonie qui a été revêtue de tout le cachet qui convient en une semblable circonstance.

A l'issue du service divin, les époux se rendirent à la résidence de M. Desjardins où ils prirent part à un joyeux banquet. Quelques instants plus tard le nouveau couple s'embarquait pour un voyage à New-York et dans les états de l'Est emportant avec eux nos meilleurs souhaits de bonheur.

Accidents

Hier soir, un petit garçon du nom de Garièpy est tombé du rocher en face du vapeur *Empress* et s'est infligé d'assez sérieuses contusions à la figure.

A peu près dans le même temps, par une assez singulière fatalité, la sœur du petit imprudent qui s'amusait à descendre dans la côte abrupte qui surplombe le quai de Rattey, perdit l'équilibre et roula jusque dans la rivière. Heureusement M. J. Turgeon qui avait eu connaissance de l'accident s'empressa de voler au secours de l'enfant qu'il retira saine et sauve de sa périlleuse position.

La nouvelle église.

Il y eut hier soir, tel qu'annoncé, assemblée au Palais Archiépiscopal afin de visiter les soumissions pour la construction de la nouvelle église des irlandais catholiques sur la rue Cumberland. Sa Grandeur Mgr Duhamel présidait et le Révd M. McGovern agissait comme secrétaire. On fit l'examen des soumissions suivantes :

MM. Baskerville, O'Connor et Cassidy, Ottawa, $89,000.
Dennis O'Brien, Montréal, $78,523.
Fred Thomas, Ottawa, $97,700.
John J. Lyons, Ottawa, $74,500.
L. Z. Mallette, Ottawa, $105,000.
Rich. Tobin, Ottawa, $84,000.

La soumission de M. Lyons étant la plus basse fut acceptée et le contrat accordé de suite au soumissionnaire. Les travaux commenceront de suite et les fondations seront terminées avant le premier de novembre prochain.

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE
AU COMPTANT
D'UN
SURPLUSDESTOCK
DURANT CE MOIS
BRYSON, GRAHAM & CIE

Tapis Tapisserie, 25, 35, 50 et 65cts.
Tapis de Bruxelles, 65, 75, $1.00 et $1.10
Tapis de Laine, 50, 60, 65 et 75cts.
Tapis en Coton, 35, 45, 50 et 6[illegible]cts.
Tapis de Chauvre, 10, 12½, 15 et 1[illegible]cts.

Prélats anglais, de toutes grandeurs constamment en magasin.

BRYSON, GRAHAM & CIE.,

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Mardi, 31 juillet.—Pour le dernier jour du mois le rôle est assez chargé, ce matin devant les échevins Heney et Adam.

Jos. Mageau, ivresse, $2 et les frais.

Jos. Mayette, vagabondage et conduite de désordre ; acquitté à condition de quitter la ville immédiatement

Alan Baxter comparaît pour avoir assailli son père ; la cause est renvoyée le plaignant payant tous les frais.

Maxime Soulière, conduisant une voiture de place sans licence à cet effet. Cause ajournée à vendredi prochain afin de constater s'il est vrai que Maxime Soulière conduisait la voiture d'un autre qui prétend posséder licence

Robt Nesbitt, assaut sur Henry Martin, acquitté

Henry Rollin et Dennis Arnault pour avoir conduits leurs chevaux à une allure immodérée sont acquittés après avoir été mis en garde

Une femme du nom de Séguin pour avoir permis du tapage dans sa maison, $2 et $1 de frais.

John Nuskill, pour avoir en sa possession un chien sans collier légal, payera les frais de la licence et est acquitté.

DU RIVER DE HULL.

– La C. M. B. A., se réunira ce soir.

– Les membres de l'Union St Joseph se sont réunis hier soir.

– Il y aura séance du conseil de ville, lundi prochain.

– Un grand nombre de citoyens marquants de Hull prendront part à l'excursion à Papineauville, samedi soir. Les billets sont en vente au bureau de N. Pagé, imprimeur, rue Principale.

—M. A. Doré, a ouvert sur la rue Main, à Buckingham, une boutique de ferblantier et un magasin de quincaillerie.

– Dimanche soir, vers minuit, M. Gorman demeurant sur la rue Main retournait chez lui après la veillée lorsque son attention fut attirée par les cris d'une personne à l'entrée du bocage près de l'hôtel Grand View. Il alla éveiller M. Windsor et tous deux se rendirent sur les lieux où ils trouvèrent une jeune fille du nom de Padden, qui demeure dans le village, ayant à côté d'elle un enfant du sexe masculin. On s'empressa d'aller quérir le Dr Aubry qui ordonna de transporter la malheureuse fille dans une maison voisine où elle reçut les soins nécessaires à son état.

Cette affaire a créé une grande excitation dans le village où l'on suppose que la fille avait l'intention de se rendre à la chûte afin de faire disparaître l'enfant après sa naissance.

AUX ENTREPRENEURS DE PONTS

Le Soussigné recevra jusqu'à mercredi, le 1er août 1888, à midi, des soumissions pour la superstructure (fer ou acier) du pont de la rue St Patrice.

Les plans et spécifications pourront être vus au bureau de l'ingénieur de la cité Hôtel-de-Ville, Ottawa.

EDOUARD E. PERREAULT,
Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité,
Hôte-de-Ville, Ottawa.
16 Juillet, 1888.

Annie A. Lawyer M.D., C.M., gradué du "Queen's University" Kingston. Bureau : 82½, rue Sparks, Résidence-122, rue Slater, Ottawa. Spécialité : maladies des femmes et des enfants.

Bourse de louage d'Ottawa.

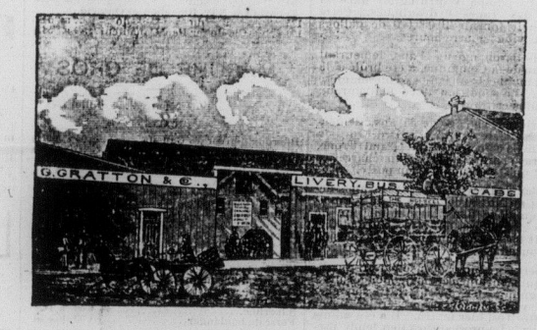

G. GRATTON, - Propriétaire
68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

TOUTES SORTES
—DE—

Poêles, Meubles, Vaisselles, Verrerie Chinoise Marchandises de Fantaisie, Meubles en Soie, Argenterie Plaquée, Coutellerie, Miroirs, Barres de Fenêtres, Extension pour Rideaux, Voitures d'Enfants, Velocipèdes, Charrettes, Tapis, Prélats. Gravures, Etc. Toutes les Marchandises requises pour meubler une maison au complet, à la Salle de Variété.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYLE

GEORGE PHILBERT,
Peintre d'Enseignes et de Maisons
Coin des rues Dalhousie et St Patrice

DECORATEUR DE SALONS, CHAMBRES A DINER, ETC,
PEINTURES A FRESQUES ET DESSINS D'ORNEMENTS DE TOUT GENRE.

30,000 ROULEAUX DE TAPISSERIE
VIENNENT D'ETRE REÇUS.

Ouvrage exécuté avec promptitude et fait dans les derniers goûts

LOUIS GRTTTON
MENUISIER - ENTREPRENEUR
NO. 418, RUE SUSSEX
(Porte voisine des bureaux du "CANADA.")

M. Gratton, avantageusement connu du public d'Ottawa qui a été à maintes reprises à même d'apprécier la qualité des ouvrages confectionnés sous sa direction, désire annoncer qu'il est prêt comme par le passé, à la veille de la saison des travaux de construction à exécuter toutes commandes que l'on voudra bien lui confier. Il espère par sa ponctualité à remplir les ordres et par la qualité et le fini des ouvrages qu'on lui confiera, pourvoir compter sur une large part du patronage public.

☞ Une visite est sollicitée à mon établissement avant de donner des commandes ailleurs. Conditions raisonnables.

LOUIS GRATTON

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNE A MORT

DEUXIÈME PARTIE

AMOUR ET HAINE

V

Un jour, poussée à bout, Charlotte répondit :

—Quand cela serait, madame Lauriot ?

—Vous avouez donc, petite éhontée ?

—Non, je n'avoue pas, parce que je mentirais ; mais si Jacques m'épousait, je lui apporterais bien en dot la valeur de la boucherie, savez-vous bien ?...

—En dot, effrontée ? Vous iriez les pieds nus sans votre tante qui se retire pour vous le pain de la bouche !

—Si vous dites cela, madame Lauriot, c'est que vous ignorez que du procès de mon père, une fois ses affaires terminées, il m'est revenu cinq ou six mille francs que ma tante a fait valoir, dont elle a accumulé les intérêts, afin que le jour où je me marierai je puissapporter à mon mari une dot qui dépasse aujourd'hui dix mille francs. Voilà ce que vous ne saviez pas, madame et que ma tante Gélibert, sans doute aura oubliée de vous dire. Vous le voyez, il ne faut pas me reprocher d'avoir en tête de mauvais calculs, si j'écoute votre fils....

—Prise au dépourvu, ne trouvant rien à répondre, la vieille sentait une sourde irritation lui monter au cœur, une folle envie de se jeter sur l'enfant et de la battre.

Mais à ce moment, comme Lauriot rentrait, elle se contint.

Les deux ou trois jours qui suivirent, elle garda un silence farouche, méditant, cherchant dans sa tête une méchanceté nouvelle.

Toutes ces idées lui faisaient oublier Nabote qu'elle négligeait depuis longtemps. Que lui importait à paésent la petits infirme ? Elle ne songeait guère à s'irriter des marques d'affection dont le grand Lauriot entourait sa sœur. Elle avait un autre ennemi à combattre, plus dangereux, Charlotte. Ce fut dont un calme relatif dans la vie de Denise et que troublèrent seulement les souffrances de Lauriot dont l'infirme, avec la vive pénétration de son intelligence, devinait le secret.

Un instant, Justine songea à chercher une femme, qui serait assez riche pour le tenter, assez jolie pour être aimée et faire oublier la caissière.

Elle fit même des démarches dans ce but.

Mais tout à coup elle les cessa. Une réflexion lui venait, que sa jalousie lui inspirait : que Lauriot aime Charlotte ou qu'il en aime une autre, est-ce qu'elle, la mère, n'en serait pas moins délaissée ? Certes, l'amour de son fils pour une étrangère lui semblerait toujours moins odieux, moins insupportable que celui qu'il éprouvait pour la fille de Gélibert.

Dans le rapprochement de ces deux cœurs, il y avait quelque chose qui l'épouvantait.

Mais sa haine contre Charlotte une fois partie, est-ce qu'elle retrouverait en entier, pour cela l'affection de Jacques, —qui n'étant en quelque sorte que le paroxysme de son amour maternel, — n'aurait plus sa raison d'être ? Est-ce qu'elle n'en occuperait pas moins la place la plus petite dans le cœur de Jacques, alors que cette place, elle l'eût voulu toute entière ?

Divers incidents, arrivés coup sur coup, vinrent tendre encore la situation et la rendre plus difficile.

A la fête annuelle de Meudon, Lauriot, sans prendre l'avis de Justine, invita la tante Gélibert, et le soir, il s'arrangea de telle sorte que la mercière conduisit Charlotte au bal

Il dansa avec la jeune fille jusqu'à l'heure du dernier train et reconduisit à la gare la tante et la nièce. Même la première fois, il prit un billet pour Paris, afin de rester une demi heure de plus et il revint à Meudon, pendant la nuit.

C'était le premier acte grave de révolte qu'il commettait contre la toute-puissante autorité de sa mère dans la maison.

Or, cette nuit, lorsqu'il revfnt à la boucherie, la vieille n'était pas couchée. Elle savait Lauriot au bal avec Charlotte. Elle attendait.

Quand il entra, un peu intimidé, elle l'accueillit avec un regard ou brillait tout le ressentiment qui emplissait son âme.

Elle dit d'un ton sec :

—Jolie conduite.... on rentre maintenant à trois heures du matin....

Il ne répondit rien, bien qu'il eût tressailli en entendant les reproches de sa mère. Il passa devant elle et regagna sa chambre.

Il dormit peu, du reste, et à l'aube, quand il se leva, il remarqua que sa mère ne s'était pas couchée.

A huit heures, Lauriot était encore occupé à l'abattoir, elle attendit Charlotte sur le seuil de la maison.

Au moment où la jeune fille arriva.

—C'est vous qui avez retenu mon fils jusqu'au matin, dit-elle.

—Oui, c'est moi ! dit bravement Charlotte.

—Vous avez une belle conduite.... Je vous en félic't'....

—J'étais avec ma tante vous, le savez bien....

—Votre tante ne vaut pas mieux que vous.

Charlotte, craignant les éclats de la colère de la vieille et sa violence, ne répondit plus et entra dans la boutique, son panier à la main ; mais Justine la suivait, le dos courbé, la tête en avant, les yeux brillants.

—Non, elle ne vaut pas mieux, entendez-vous, car elle vous aide à m'enlever mon fils....

Elle se tut, puis reprit, irritée du silence dédaigneux de Charlotte, furieuse de voir qu'elle ne pouvait fâcher la jeune fille :

—Vous croyez peut-être que je céderai et que je donnerai mon fils à une poitrinaire comme vous, qui n'a pas plus de six mois à vivre !... Plus souvent !..

Et elle eut un rire féroce.

Charlotte se détourna. Elle pleurait. La vieille le comprit, aux sanglots qui secouaient l'enfant de la tête aux pieds.

Elle lui prit le bras, la força de la regarder :

—Tu n'as donc point de cœur, de ne pas me répondre ?....

Mais déjà les larmes de Charlotte s'étaient séchées :

—J'aime Lauriot, dit-elle à voix basse... Tout ce que vous pourrez dire.... tout ce que vous pourrez faire contre lui ou contre moi ne m'empêchera pas de l'aimer....

Elle relevait la tête d'un air de défi.

Comme la mère avait élevé la voix, Lauriot accourut :

—Qu'est-ce qui se passe ? dit-il.

Les deux femmes étaient très émues.

—Savez-vous ce que votre mère vient de me dire, Jacques ?

—Quoi donc ? encore une méchanceté ?

—Elle m'a menacée....

—Oh ! dit Lauriot avec un cri.

Justine baissa la tête devant son fils.

Charlotte reprit :

—Ce n'est pas tout Elle m'a prédit que je ne vivrais pas six mois maintenant et qu'elle ne consentirait jamais à voir son fils épouser une poitrinaire....

Il y eut un silence. Jacques était consterné.

—Je ne vous croyais pas capable de tant de mauvaises pensées, ma mère.... Puisque vous ne craignez pas de dire toutes ces choses à Charlotte, moi je n'ai pas d'autres précautions vis-à-vis de vous.... Eh bien, je vous le déclare, que vous le vuoliez ou que vous ne vouliez pas, Charlotte sera ma femme.... et si vous faites une démarche auprès de la police, je quitterai pour toujours la boucherie....

Justine était tombée sur un chaise, anéantie.

Jacques emmena Charlotte dans le jardin pour la consoler, la remettre un peu avec les bonnes paroles que lui dictait son cœur.

C'étaient des conseils surtout qu'il lui donnait.

—Voyez-vous, disait-il, quelles que soient les méchancetés et les cruautés de ma mère, n'y prêtez point d'attention.... courbez la tête... attendez que l'orage passe, je vous l'ai dit... si vous lui resistez, cela l'aigrira et la rendra plus cruelle encore...

Charlotte promit de suivre ces conseils et de ne pas écouter sa fierté qui se révoltait aux paroles de la vieille.

Ces scènes se renouvelaient fréquemment

Mais bientôt la mesure allait être comble.

En l'absence de Lauriot, qui était parti acheter quelques bestiaux dans les environs, Justine, poussée par je ne sais quelle rage jalouse, entra dans la chambre de son fils.

Là, elle passa une inspection minutieuse. Elle ouvrit les tiroirs, les visita, trouva des rubans, des chiffons qu'elle reconnut pour appartenir à Charlotte, elle les mit en pièces brutalement les jeta par la fenêtre sur un fumier dans le jardin.

(*A continuer*)